

Lettres sur l'expédition de Sainte-Hélène en 1840, par Arthur Bertrand,...

Bertrand, Arthur. Auteur du texte. Lettres sur l'expédition de Sainte-Hélène en 1840, par Arthur Bertrand,.... 1841.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

Lt 51 3324.

L

LETTRES

SUR

L'EXPÉDITION DE SAINTE-HÉLÈNE

EN 1840.

—①—

PARIS, IMPRIMÉ PAR BÉTHUNE ET PLON.

—②—

LETRES
SUR
L'EXPÉDITION DE SAINTE-HÉLÈNE
EN 1840,

Par Arthur Bertrand,
NÉ A SAINTE-HÉLÈNE.

« Sire, j'ai l'honneur de vous présenter le premier
» Français qui soit entré à Longwood sans la per-
» mission du gouverneur. »

(Paroles de la comtesse Bertrand à l'Empereur.)



PARIS.

PAULIN, ÉDITEUR,

RUE DE SEINE-SAINT-GERMAIN, 33.

—
1841.

AU LECTEUR.

Un voyage de cinq mille lieues pour aller reprendre à la terre de l'exil, et rendre à la patrie le cercueil d'un héros, est un événement sans exemple dans l'histoire, et un fait si remarquable que ses moindres circonstances ont naturellement de l'intérêt. Cette considération doit servir d'excuse à ce petit écrit : il paraîtra le 5 mai, vingt ans après la mort du grand capitaine.

Tandis que les événements se succèdent avec tant de rapidité, et sont

AU LECTEUR.

oubliés si vite, le souvenir de Napoléon, loin de s'effacer, semble se raviver chaque jour. Dans la chaumière, dans les salons comme dans les palais, aucun nom des temps modernes n'est peut-être prononcé aussi souvent que celui de Napoléon; à nul autre on ne peut appliquer avec plus de vérité ces deux vers du premier de nos poètes lyriques :

« Ce héros n'est pas mort; le plus beau de lui-même

» Vit encor parmi nous. »

PREMIÈRE PARTIE.

VOYAGE.

A Toulon, le 4 juillet 1840.

Vous avez désiré , mon cher ami , que je vous fisse connaître les circonstances d'un voyage qui excite justement la curiosité publique; vous serez satisfait. Ce que vous recevrez ne sera souvent que l'extrait de mon journal, mais la forme ne vous importe guère, je le sais.

Nous ne devons revenir en France que dans cinq mois , vers le commencement de décembre , autant toutefois qu'il soit possible de calculer les époques , quand on est à la merci des mers et des vents. Le retour de Sainte-Hélène peut s'effec-

tuer en six semaines ; nous aurions donc trois mois et demi pour nous y rendre et y séjourner ; c'est plus de temps qu'il n'en faut. Le projet serait, à ce qu'il paraît, de visiter quelques-uns des pays qui sont sur notre route, ce qui diviserait naturellement ces cinq mois, et le récit que j'aurai à vous faire en deux parties principales : les épisodes de notre voyage, et les particularités de notre séjour à Sainte-Hélène. Je noterai les incidents qui me paraîtront pouvoir vous intéresser, et quelques aperçus sur les contrées où nous aborderons. Dans une course rapide, les renseignements ne sont pas toujours très-exacts ; vous les recevrez du moins tels que je les aurai recueillis. Adieu, mon cher ami, sous peu de jours nous serons en mer.

1.

CADIX.

A Cadix, le 21 juillet 1840.

Cette lettre, mon cher ami, vous sera expédiée du premier port où nous ayons relâché. D'ici on peut écrire en France, soit par les bateaux à vapeur qui ont établi une communication régulière entre le Havre et Cadix, soit par la voie de terre. De Cadix à Paris, le trajet est, dit-on, de neuf jours en traversant les Pyrénées. Je commence mon récit à notre sortie de Toulon.

DÉPART.

La frégate la *Belle-Poule* et la corvette la *Favorite*, destinées à la mission de Sainte-Hélène, étaient prêtes à partir ; le prince de Joinville arriva le 6 juillet à Toulon. Le 7, au coucher du soleil, ces deux bâtiments mirent à la voile.

Le 15, à midi, nous étions par le travers de Gibraltar, en face des colonnes d'Hercule, apercevant la côte d'Afrique et le port de Ceuta, la seule place que les Espagnols aient conservée dans ces parages.

CADIX.

A huit heures du matin, le 16, nous mouillons dans la rade de Cadix, et nous pouvons contempler cette ville singulière, liée au continent par une étroite chaussée d'environ deux lieues de longueur; cette ville naguère encore si florissante, lorsque son port militaire, actuellement en ruine, occupait douze mille ouvriers, et que les galions du Pérou et du Mexique abordaient dans sa rade, et lui apportaient les richesses du Nouveau-Monde. Les vins de Xerès, de Rota, de Malaga, donnent encore quelque activité à son commerce. C'est un fait digne de remarque, qu'au milieu des guerres civiles qui ont désolé l'Espagne, sa population ait augmenté.

Cadix a conservé quelque physionomie des anciennes villes arabes. Comme il y pleut rarement, les rues sont très-propres ; elles sont étroites, bien alignées, pourvues de trottoirs, et on peut presque toujours s'y promener à l'ombre. Toutes les fenêtres, à peu près, ont des balcons de dimensions diverses, les uns ornés de simples rideaux, d'autres fermés de vitres ou de grilles, la plupart peints en vert, avec des lisérés rouges. Garnis de pots de fleurs ou d'arbustes dont l'effet pittoresque contraste avec la blancheur des maisons qu'on a soin chaque année de peindre à la chaux, ces balcons semblent des corbeilles de fleurs et de verdure, suspendues à diverses hauteurs, le long des rues, et réjouissent agréablement la vue.

Les maisons ont généralement deux ou trois étages, et sont bâties pour une seule famille, quoiqu'elles soient sou-

vent occupées par plusieurs ménages, depuis la décadence de la prospérité commerciale de Cadix. Les cours intérieures sont étroites, pavées en larges carreaux, entourées sur deux ou trois côtés de balcons servant de corridors, et couvertes d'une toile en forme de tente. Le tout est disposé pour procurer de la fraîcheur. Beaucoup d'escaliers sont en marbre ; dans les appartements sont étendus, au lieu de tapis, des nattes à dessins variés.

Les femmes ne sortent que le soir. L'*Alameda*, nom générique donné dans les villes espagnoles aux allées plantées d'arbres, et destinées à la promenade, est le rendez-vous des belles. Elles s'y rendent de sept à neuf heures, deux à deux, trois à trois, assez rarement accompagnées d'un cavalier qui jamais ne leur donne le bras, à moins qu'il ne soit proche parent, père, frère, mari ou fiancé.

Les Andalouses, généralement de petite taille, ont les yeux vifs, des pieds qu'il faut chercher pour les trouver, et une délicieuse tournure. Elles semblent avoir aussi une physionomie locale, et des traits qui leur sont communs. Presque toutes portent un long voile noir, la mantille, et toujours avec grâce. Quelques-unes ont adopté le chapeau français.

De neuf à onze heures du soir, les dames vont achever leur promenade sur la place San-Antonio, entourée d'arbres et de bancs qui, dans la soirée, sont toujours occupés.

Là se donnent plus d'un rendez-vous; et si sur l'Alameda il n'est pas permis de donner le bras aux belles, on peut s'en dédommager sur la place San-Antonio, et s'asseoir à leurs côtés.

Dans un climat voluptueux, où les vêtements sont si légers, l'ombre de la nuit est propice aux amants. La man-

tille n'est pas seulement un élégant costume, l'amour sait encore en tirer parti, à ce qu'on prétend. Quant à moi, je l'avouerai, j'aime la mantille.

Il y a deux spectacles à Cadix. Le petit Théâtre était alors le seul qui fût ouvert. La veille de notre départ, on y donna un amalgame de ballets et de morceaux de chants choisis. La promenade que nous avions prolongée sur l'Alameda pour voir sortir les dames de l'église du Mont-Carmel, nous fit arriver tard au théâtre. Les ballets étaient finis. Les danseurs eurent la complaisance de recommencer pour nous un bolléro de Séville. Les costumes étaient élégants et riches, les danses aux castagnettes gracieuses, et variées d'une manière très-piquante.

On s'étonnera peut-être que nous ayons passé de l'église au théâtre; mais nous étions dans une semaine privilégiée, pendant laquelle de six à huit

heures du soir la basilique du Mont-Carmel se remplit d'une foule immense. Nous y pénétrâmes non sans peine : elle était éclairée avec des cierges.

En Espagne, point de bancs dans les églises. Les femmes sont toutes à genoux ou accroupies. Aussi le sol est-il toujours couvert d'un plancher épais et sec. Nous ne pûmes juger du mérite du sermon ; mais l'intonnation de voix du prédicateur était simple et convenable.

Qui voudrait aller en Espagne sans visiter les églises ! Chose singulière pour nous, elles sont fermées de midi à quatre heures. Comme l'intérieur est décoré d'ornements fort riches, on craindrait que les voleurs ne dévalisassent les chapelles, sans respect pour les choses saintes. L'évêque actuel vient de terminer la cathédrale, commencée il y a plus d'un demi-siècle. Il a eu l'habileté d'obtenir quelques centaines de mille

francs pour achever ce bel édifice; l'architecture est moderne et de bon goût. Les églises ont en général sur chacun de leurs longs côtés plusieurs chapelles dorées et fort riches.

Depuis deux ans, un collège a été établi à Cadix. A la tête est un homme fort instruit, l'abbé Lita, connu par plusieurs écrits, notamment par une histoire universelle. Il était attaché au roi Joseph; mais il ne s'occupe plus de politique. C'est dans l'église de ce collège que se sont réunies les cortès qui proclamèrent la constitution de 1812.

Cadix a deux journaux : l'un d'eux, *el Tiems* (le Temps), est écrit dans un esprit de modération par don Vincente Durana, homme fort recommandable, de mérite et d'expérience; *el Nacional* (le National), autre papier public d'un libéralisme plus prononcé, et que rédigent des hommes sincères et de talent, a pour épigraphe deux vers d'Adisson,

ainsi traduits en espagnol, et que tout Français comprendra :

« Un die, una hora de virtuosa libertad
» Vale mai que la eternidad en esclavitud. »

Bien que Cadix soit fort déchu de son ancienne prospérité, il y a cependant beaucoup de mouvement dans la ville; l'ébénisterie est l'objet d'un commerce important. On fabrique à Cadix beaucoup de meubles d'acajou assez élégants.

Dans les maisons, comme dans les boutiques, on trouve une grande quantité de gravures françaises, tant anciennes que modernes. Plusieurs habitants de Cadix ont leur maison de campagne à Chiclana : on y prend des eaux qui ont quelque réputation. Le prince voulut voir cette petite ville; nous l'accompagnâmes, les uns à cheval, les autres en voiture. Pour nous y rendre, nous traversâmes la *Isla de Leon*, jolie ville ré-

gulière et bien bâtie, à présent presque déserte, et où logeaient autrefois les ouvriers du port militaire. L'observatoire de la Isla est confié à un savant fort distingué, don Josué Sanchez Cerquero.

Le port est dans un état de ruine qui attriste l'âme. L'arsenal est vide, les toits s'écroulent. Des trois bassins, un seul a des écluses qui ferment. C'est dans celui-là que fut réparé, il y a deux ans, le vaisseau français le *Suffren*, qui, mouillé dans la rade, brisa son ancre pendant un coup de vent, et fut avarié. Les officiers, les généraux de marine sont réduits à la gêne, ou plutôt à la misère. Personne n'ignore avec quelle noble résignation les Castellans savent supporter les privations et l'infortune. Puissent de meilleurs jours luire enfin pour eux !...

Le Férol était le grand port de constructions navales de l'Espagne, et Cadix

le port d'armement et de radoub. Sur les côtes de la Méditerranée, les Espagnols avaient à Carthagène un troisième établissement maritime et militaire.

M. Sicre, négociant marseillais, depuis longues années établi à Cadix, nous a procuré de très-bons vins d'Espagne. Les bâtiments à vapeur, qui vont régulièrement des ports de France dans cette ville, doivent faciliter l'arrivée chez nous et par conséquent y augmenter la consommation de ces vins délicats, qu'on peut se procurer aisément, en bonne qualité, et à des prix très-modérés.

Xérès est à quelques lieues de Cadix, et Rota est situé sur la pointe qui ferme la rade, en face du phare. Le port Sainte-Marie, le principal entrepôt de ces vins et de ceux de Malaga, est situé dans la rade de Cadix, et renferme de très-belles caves. M. Jordan Onetto, Génois et consul toscan, riche négociant, vient d'en faire construire une

au port Sainte-Marie qui a coûté cent mille écus. Il tient une fort bonne maison dont madame Onetto, jeune et belle Andalouse, fait très-bien les honneurs.

M. Gesler, consul de Russie, avait quitté sa maison de campagne pour venir visiter la *Belle-Poule*.

Pendant les cinq jours que nous avons passés à Cadix, la frégate a été assaillie de dames et de curieux, empressés de voir la chapelle destinée au héros. Cette chapelle, établie dans l'entre-pont, est formée par des panneaux revêtus de velours noir, sur lequel se détachent des larmes d'argent; au centre est le sarcophage en ébène, surmonté d'une couronne, entouré d'aigles et de cassolettes où brûle de l'encens.

Deux fois les musiciens de la *Belle-Poule*, chez le consul de France, M. Mornava, et sur la place San-Antonio, jouèrent l'hymne de Riégo et les airs nationaux. Les promeneurs se grou-

paient partout autour des musiciens, et reconnaissaient dans cette attention du commandant de la *Belle-Poule* la politesse française.

Ce n'est pas sans regret qu'aujourd'hui, 21 juillet, nous quittons cette jolie ville, où nos officiers ont reçu un si bon accueil,

II.

MADÈRE.

FUNCHALL.

En rade de Funchall, le 25 juillet 1840.

Après trois jours d'une navigation fort heureuse, nous avons jeté l'ancre en rade de Funchall, hier, 24, à neuf heures du matin, et demain nous partons pour nous rendre à Santa-Cruz, île de Ténériffe. Les deux jours passés à Madère ont été tellement remplis que j'ai peu de temps pour vous écrire, et aussi, il est vrai, peu de chose à vous dire.

Funchall est la seule et unique ville de l'île de Madère. Elle a dix ou douze mille âmes de population, et l'île cent mille.

Beaucoup de familles anglaises habitent Madère. Le commerce est entre leurs mains. Elles y ont fait construire plusieurs belles maisons de campagne; l'air est très-sain; nombre d'Anglais y viennent pour rétablir leur santé.

Comme l'île est cultivée depuis ses sommités jusqu'aux bords de la mer, on y trouve, selon les diverses hauteurs de ses coteaux, les arbres et les fruits d'Europe et des colonies; des chênes, des marronniers, des orangers, des caféiers; des fraises, des abricots, des pêches et des bananes.

Un Anglais a essayé d'introduire dans l'île la culture du thé; mais la réussite de ses tentatives n'est pas encore bien constatée. Une jeune et spirituelle Anglaise, à laquelle nous demandions si ce thé était réellement bon, nous répondit

en riant : Le propriétaire le trouve tel , quant à moi je le trouve très-mauvais , *very bad*. Peut-être était-ce une plaisanterie.

On récolte à Madère vingt-cinq mille pipes de vin (la pipe est de mille bouteilles). Les qualités médiocres se boivent dans l'île , et sont converties en *eau-de-vie* qu'on mêle avec le vin expédié au dehors. Sans ce mélange , il ne se conserverait pas , dit-on. Les Anglais sont en possession de faire ce commerce ; mais en Europe , en Amérique il se consomme cinq à six fois plus de vin , dit de Madère , que l'île n'en exporte. On vend comme tels des vins d'Espagne , du midi de la France , de Sicile et de Ténériffe.

La maison qui fait dans l'île le commerce le plus considérable est celle de M. J. Howard March. Les voyageurs feront bien de visiter ses caves , ou , pour parler plus exactement , ses greniers , car sa cave est unique ;

mais ses magasins, superposés les uns sur les autres, présentent à leurs divers étages une quantité prodigieuse de vins de toutes qualités de Madère sec et de Malvoisie. La valeur de ceux qui étaient dans ces vastes magasins à l'époque de notre voyage approchait de deux millions de francs. Presque tout s'expédie en Angleterre, et de là en Europe et en Amérique.

Nous avons accompagné le prince dans l'excursion qu'il a faite autour de l'île, et visité deux ou trois maisons de campagne. M. de Santa-Anna, consul de Suède, et beau-frère du consul de France, parle très-bien notre langue et nous a servi de guide avec une grande obligeance. La maison de plaisance dite *Patherro de Ferreiro*, appartenant à MM. *Jono* et *Jacinto da Camara*, est la plus belle de l'île, et située à sa sommité. Elle a une lieue de tour; on y trouve des chênes et de beaux châtai-

gniers; plusieurs bassins les uns au-dessus des autres, où l'eau a été conduite à grands frais; beaucoup de plates-bandes, et une agréable variété de fleurs; les allées pavées avec art, en petites pierres, et en forme de mosaïques. Le tout environné d'une claire-voie pour conserver le gibier. Cette propriété est tenue avec un soin extrême. MM. da Camara sont fort riches et fort polis.

Un déjeuner que le prince avait fait préparer fut porté chez M. Bean, propriétaire anglais, dont la maison est environnée d'ombrages et de nappes d'eau, où cinq à six jolis navires, d'une mâture et d'une voilure élégantes, étaient à l'ancre, et obéissaient à l'impulsion des eaux et de la brise.

Une eau vive se précipitait dans un bassin circulaire, et donnait le mouvement à une douzaine de petits nageurs des deux sexes qui, par l'effet du cou-

rant, se précipitaient dans les eaux, reparaissaient à la surface, puis plongeaient de nouveau, ramenés sous la cascade par le remous qui réagissait des bords du bassin, d'où résultait, pour ces infatigables nageurs, un mouvement continu et vraiment original.

Les pentes des chemins de l'île sont mal ménagés et fort raides. Ces routes sont pavées et très-dangereuses.

Il y a dans l'île deux couvents, l'un d'hommes, l'autre de femmes. Celui des Ursulines est situé dans le haut de la ville. On nous avait parlé d'une religieuse que des arrangements de famille avaient forcée à se renfermer dans le cloître. Nous eûmes la curiosité de la voir. Sa figure, encore jeune et belle, ses longs cheveux noirs, une jolie taille, des traits où se peignaient la douceur et la mélancolie, nous ont fait impression, et inspiré beaucoup d'intérêt.

Cette île est riche, bien cultivée, et cependant la mendicité y est extrême.

Il y a à Funchall deux sociétés, l'une portugaise, l'autre anglaise, l'une et l'autre fort agréables, et qui se réunissent quelquefois. Le consul de France, M. Monteiro, nous a fait beaucoup de politesses, et nous a invités à une soirée fort agréable où nos voyageurs n'ont pu rester néanmoins que peu de temps. Nous avons été toute la journée à cheval, et nous partions le lendemain matin.

Le commandant de la *Belle-Poule*, avant de quitter Madère, envoya des marques d'un généreux souvenir à M. de Santa-Anna, à M. Bean, et à l'abbesse des Ursulines, qui lui avait fait servir une collation dans un précédent voyage, où il avait visité l'intérieur du couvent que sa qualité de prince lui avait fait ouvrir. Le lendemain une profusion de bonbons et de gâteaux de toute

espèce étaient à bord. Il y en eut en abondance, non-seulement pour la table de l'état-major, mais aussi pour celle des officiers, celle surtout des jeunes élèves qui n'étaient jamais oubliés par leur commandant, et qui adressaient, de grand cœur, un concert de remerciements aux bonnes religieuses.

III.

TÉNÉRIFFE.

A Sainte-Croix, île de Ténériffe, le 2 août.

Le 26 juillet, à cinq heures du matin, la *Belle-Poule* avait appareillé de la rade de Funchall, et le 27, à six heures du soir, elle était mouillée à Sainte-Croix (*Santa-Cruz*), le port principal de Ténériffe. Ainsi que les autres îles Canaries, Ténériffe est sous la domination espagnole. Ce petit archipel était connu des anciens sous le nom d'Iles Fortunées.

La population de Ténériffe est d'environ quatre-vingt-dix mille âmes, dont trente mille sont réparties dans six ou sept petites villes. La plus considérable d'entre elles, Sainte-Croix, a dix mille habitants.

On récolte dans l'île vingt-cinq mille pipes de vin. Pendant la guerre, la pipe se vendait cinq cents francs; depuis la paix, le prix est tombé à cent. Il en résulte du malaise dans le pays, et par suite beaucoup d'émigrations à la Havane, à Porto-Ricco et dans la Colombie.

Les vins de Ténériffe ressemblent beaucoup à ceux de Madère, et pour nous sont peut-être préférables. Ils sont moins mêlés d'eau-de-vie. Nous avons fait notre provision dans la maison *Bruce-Hamilton*, qui jouit à Sainte-Croix d'une ancienne réputation. Les vins de M. Hamilton sont excellents. Sa femme, jeune et jolie, est née à Madère, et d'une fa-

mille où l'on compte six sœurs toutes fort belles.

Le 29 juillet, des salves d'artillerie de la frégate et de la corvette, le matin, à midi et au coucher du soleil, célébrèrent l'anniversaire des journées de juillet.

Les officiers de la *Belle-Poule* et de la *Favorite*, ainsi que les passagers, se faisaient une fête de gravir le pic de Ténériffe. Notre caravane se composait de dix-huit chevaux de selle, et de quatre mulets de bât. Partis le 29, à midi, de Sainte-Croix, nous arrivâmes par d'assez mauvais chemins, vers cinq heures du soir, à Orotava, après un trajet d'environ sept lieues. La plaine d'Orotava est fort-riche, surtout en vignobles ; mais les récoltes manquent souvent par suite des sécheresses.

Des dames voisines de l'auberge où nous étions descendus improvisèrent une petite soirée. On dansa au piano. L'accueil fut bienveillant et gracieux.

Dès bonbons, des gâteaux, des rafraîchissements en abondance. Nous avons reçu des familles Monteverde, Veña, Garcia, et de plusieurs autres, toutes sortes d'honnêtetés. Dans ces petites villes, on trouve des manières simples, polies, et une délicatesse de réception toute française.

ASCENSION AU PIC.

Le lendemain il fallut bivouaquer à un lieu dit la *Estancia*, au milieu des rochers, à environ deux cents toises au-dessous de la sommité du pic.

Quoique nous fussions arrivés à une élévation de dix-sept cents toises au-dessus de la mer, la température était douce. Le souper fut excellent et très-enjoué. Des viandes froides, des gâteaux, du vin de Champagne. Sans avoir l'air de se mêler de rien, le commandant de la *Belle-Poule* avait pourvu à tout, mais en prince et en homme aimable. Sa gaieté nous anima tous.

Le jour suivant, à quatre heures du matin, nous étions sur pied. Le pays avait changé d'aspect : presque plus de végétation ; une lave fine et jaunâtre couvrait le sol. Des blocs de pierre noire,

d'environ une toise cube, étaient épars sur les pentes du pic, et semblaient d'énormes bombes lancées çà et là par les éruptions du volcan. Les chevaux ne pouvaient aller plus loin. Nos voyageurs se disposèrent à monter à pied, s'aidant chacun d'un bâton de six pieds de long, armé par le bout d'un cercle de fer.

Le pic est à dix-neuf cents toises au-dessus de la mer, et plus élevé que toutes les montagnes des Pyrénées. A mesure qu'on montait, les pentes étaient plus rapides; la température plus froide, l'air plus vif, la respiration plus gênée.

Arrivé à la sommité du pic, on se trouva sur le bord du cratère. Une vapeur épaisse et d'une odeur désagréable s'en échappait par intervalle. La surface du cratère était brûlante; on y voyait des fissures et du soufre, presque à l'état épuré; mais des morceaux étaient mêlés des laves, selon ce qui m'a été dit; car

des palpitations de cœur m'empêchèrent de parvenir au sommet.

Dans une anfractuosité du rocher, à vingt ou trente pieds de profondeur, les guides nous firent remarquer de l'eau et une assez grande quantité de glace; on en chargea deux mulets. Pendant quelques jours, à bord de la *Belle-Poule*, les glaces et les sorbets nous rappelèrent agréablement l'ascension au pic. Elle avait duré deux heures; mais il n'en fallut qu'une pour descendre.

Le déjeuner était prêt : chacun y fit honneur; rien n'y manquait, surtout l'appétit.

A dix heures, nous étions à cheval, et en marche pour Orotava. Nous y retrouvâmes l'aimable société de la veille; mais la soirée se termina plus tôt; car la journée avait été fatigante.

Nous avons aperçu, en traversant l'île, plusieurs bandes de terrains cou-

vertes de la plante que l'on nomme raquette. L'insecte qui nous fournit la cochenille se nourrit sur cette plante. Cet insecte précieux a été introduit dans l'île, il y a quelques années, et la récolte de la cochenille augmente graduellement.

Nous avons rencontré sur notre route plusieurs chameaux ; ils sont fort utiles pour les transports ; mais il paraît que leur race ne peut pas se perpétuer à Ténériffe. On les fait venir d'une des îles Canaries les plus orientales, de Lance-rotte, ce me semble.

Dans la matinée du 1^{er} août, nous descendîmes au port d'Orotava, éloigné d'environ trois quarts de lieue de la ville où nous avions couché. M. Calogan, qui a étudié et passé plusieurs années à Paris, marié à une femme charmante, avait préparé des rafraîchissements, du punch, des gâteaux. Une jolie réunion de jeunes personnes était dans le salon, et

parmi elles les sœurs de messieurs Gallowey, qui depuis quelque temps sont fixés à Paris. Les familles Calogan et Gallowey sont originaires d'Irlande, ainsi que quelques autres établies dans l'île, où elles se sont fixées, lorsqu'à la fin du dix-septième siècle les Stuarts furent expulsés d'Angleterre.

Le prince avait traversé la ville au galop, et s'était rendu au jardin de botanique en dehors de la ville. Nous nous empressâmes de l'aller rejoindre. Mais il engagea les jeunes officiers à retourner auprès des dames, et resta dans le jardin avec M. Touchard, son aide-de-camp. Mon père et moi nous lui tîmes compagnie.

Le jardinier s'approcha du prince, et lui exprima son bonheur de voir des Français. Sa femme et son fils étaient avec lui. C'était un soldat de la vieille garde, qui avait combattu à Waterloo; et avait naufragé sur la côte d'Afrique,

en se rendant à Buénos-Ayres. Il était parvenu à gagner Ténériffe, et, comme il entendait le jardinage, on lui avait confié le soin du jardin de botanique. Ce brave homme s'informa près de mon père des généraux Drouot et Cambronne; puis sa femme, ancienne vivandière, lui demanda si ses fils Napoléon, Henri et Arthur se portaient bien; j'étais fort étonné que mon nom fût connu de ces bonnes gens. Nos vieux soldats portent donc dans tous les coins de l'univers les souvenirs de la patrie, de notre gloire et de nos malheurs!

Nos jeunes compagnons de voyage ne tardèrent pas à revenir du port d'Orotava, et nous reprîmes la route de Santa-Cruz. Le vétérân offrit au prince un énorme bouquet de magnolias, de roses, de camélias, de fleurs de toute espèce. Mon père eut aussi le sien, et à neuf heures du soir nous étions à bord.

Une surprise nous y attendait. Le brick de guerre en station à Cadix, commandé par M. de Tinant, gendre du général Excelmans, avait apporté des nouvelles de France. Nous avons eu la facilité d'écrire à nos familles par le retour du brick, et je profite de cette occasion pour vous envoyer ces notes.

A Ténériffe, ainsi qu'à Madère, nous avons vu plusieurs médecins qui avaient suivi les cours de Montpellier. La robe de Rabelais conserve son prestige. Chez les Portugais et chez les Espagnols, il n'est pas permis de disséquer, ce qui rend l'étude de l'anatomie plus difficile. L'Italie est plus tolérante sous ce rapport; car à Bologne, la ville des études par excellence, il est encore permis aux femmes de disséquer en robe noire, et de professer l'anatomie.

Nous avons été reçus à Santa-Cruz comme à Orotava, de la manière la plus gracieuse.

Beaucoup d'habitants de l'île de Ténériffe parlent français. Plusieurs ont demeuré et fait leurs études en France : c'est un beau privilège de notre langue d'être devenue celle des classes éclairées dans toute l'Europe. Ah ! les nobles conquêtes que celles de l'esprit ! celles-là ne coûtent de larmes à personne. Ce n'est pas à Paris seulement qu'a été célébré le retour des restes mortels de Napoléon. M. Joseph Sanson l'a aussi chanté à Sainte-Croix de Ténériffe.

- « A Sainte-Hélène allez chercher votre Empereur...
- » Au plus grand des humains, quel immense bonheur !
- » Comme il se réjouira dans le ciel qu'il habite,
- » D'entendre chaque jour sa nation favorite,
- » La France qu'il aima, qu'il bénit en mourant,
- » Adorer comme un dieu son astre bienfaisant... »

En adressant ces vers, M. Sanson réclamait l'indulgence, « pour un jeune » Canarien, qui disait-il, dans un coin

» du monde, au milieu de l'Atlantique,
» partageait notre amour pour le géant
» qu'on nomme Napoléon. »

IV.

BAHIA.

En rade de Bahia, 13 septembre 1840.

Le 2 août, nous sommes partis de Ténériffe; le 4, nous passons le tropique du Cancer; le 8, nous sommes à la hauteur des îles du Cap-Vert, et nous apercevons l'île San-Antonio; le soleil brille à notre zénith. A peu de distance, sur la côte d'Afrique, est notre comptoir du Sénégal, dont le commerce en ivoire, en plumes d'autruche et surtout en gomme, n'est pas sans importance. Nous

aurions désiré y jeter une ancre, comme disent les marins, mais le temps nous manquait.

Le 9, la chaleur est extrême; le 18, deux bâtimens sont en vue, l'un arbore le pavillon anglais, l'autre, le pavillon hollandais; le 20, nous sommes sous la ligne. Plusieurs passagers n'avaient pas encore traversé l'équateur; le baptême de la ligne, cette cérémonie pratiquée, depuis Vasco de Gama, par les navigateurs de toutes les nations, est connue de chacun. C'est une sorte de saturnale pour les marins; je dirai seulement que celle-ci fut complète; nous fûmes tous, sans aucune exception, trempés jusqu'aux os, et particulièrement le commandant de la frégate, qui était l'âme de la fête. Des rires sans fin, des scènes grotesques égayèrent fort l'équipage; le soir, grand bal costumé et très-plaisant; à huit heures, tout était rentré dans l'ordre.

Le projet avait été d'abord de visiter le cap de Bonne-Espérance, mais nous en étions encore loin, et la saison s'avançait. Le prince se décida à aborder au Brésil; le 24, la frégate cingla sur Bahia, où nous arrivâmes le 28, à sept heures du soir.

L'aspect de Bahia est pittoresque, et me rappela celui du fort Saint-Pierre de l'île Martinique. Le coteau apparaît couvert de maisons et de jardins, sur une longueur d'une lieue au moins; la ville haute, la ville basse et les faubourgs ont, dit-on, une population de cent vingt mille âmes, population blanche, noire ou de couleur mêlée.

Le lendemain de notre arrivée, on célébrait l'avènement de l'empereur à sa majorité. Nous fûmes invités à une soirée où était réunie toute la société de la ville; l'assemblée était brillante.

Bahia a été la ville principale du Brésil jusqu'en 1773. A cette époque Rio-Ja

neiro, plus heureusement situé, en devint la capitale; néanmoins l'archevêque a continué de résider à Bahia. Le prélat actuel, qualifié de primat du Brésil, est instruit, aimé, considéré.

Voici un petit aperçu de ce qui forme le principal commerce du Brésil : le café, le sucre et le coton.

L'objet le plus important du commerce de Rio-Janeiro et de tout le Brésil est, sans contredit, le café. La récolte a dépassé cette année un million de sacs. Il y a vingt ans, Rio n'en récoltait que deux cent mille. Au prix de cent francs chacun, c'est un produit de cent millions. Parmi les exportations de Rio, pendant les six premiers mois de 1840, on remarque seize mille livres d'ipécacuanha.

Il s'expédie de Bahia, année commune, soixante-cinq mille caisses de sucre, du poids de douze à treize cents livres, et de la valeur de trois cents francs. C'est

environ vingt millions de notre monnaie.

Fernambouc exporte soixante-dix mille balles de coton, lesquelles, au prix de cent cinq francs, produisent au-delà de sept millions.

On compte dans la province de Bahia plus de huit cents sucreries. Elles emploient cent cinquante machines à vapeur, et cent cinquante moulins à eau. Dans les autres sucreries on se sert de moulins à manège.

On fabrique au Brésil, non du sucre brut, comme dans nos colonies, mais du sucre terré, ainsi que nous en faisons autrefois et par un procédé plus économique. Au lieu de chauffer des étuves pour sécher le sucre, on l'expose au soleil, en l'étendant dans de larges caisses, sur une épaisseur de deux ou trois pouces seulement.

Les fourneaux des sucreries sont d'une construction fort différente de celle qui

est usitée dans les Antilles françaises et anglaises. Ce procédé est, dit-on, conforme aux principes de la chimie. Il consiste à établir le feu le plus vif, non pas comme aux colonies, sous la dernière chaudière, où le sirop se condense, mais sous la première, celle où arrive le jus de la canne.

Le sucre est déposé dans divers magasins, situés sur le quai de Bahia, et appartenant à des particuliers ; mais toutes les marchandises apportées par les navires étrangers sont entreposées dans un seul et immense bâtiment, où se trouvent de vastes magasins. Là s'opère un mouvement continu et extraordinaire ; les bureaux de douane forment un véritable labyrinthe ; chacun y entre et s'y tient la tête découverte, c'est l'usage.

La douane perçoit une taxe de douze pour cent à la sortie du sucre, et une autre taxe sur les marchandises étran-

gères importées. Cet impôt prélevé par la douane est le seul qui soit établi dans la province de Bahia; il fournit à toutes les dépenses du gouvernement.

A Bahia les principales maisons du commerce sont anglaises, et dans le nombre celles de MM. Elliot et Mapier. M. Mac-Nab est un homme éclairé et fort au courant de tout ce qui tient au commerce du Brésil. Plus de la moitié des importations est fournie d'abord par l'Angleterre, puis par le Portugal et la France, le surplus par les États-Unis et les autres puissances. Hambourg fait un commerce considérable avec le Brésil.

La France envoie spécialement des soieries, des objets de toilette et de luxe. On consomme beaucoup de vin de Porto et de Champagne.

M. Coster, d'origine suisse, a succédé à une ancienne maison française bien famée. C'est encore à présent la maison française la plus importante.

Autrefois un négociant faisait promptement sa fortune à Bahia ; mais les affaires y sont devenues plus difficiles.

Il arrive annuellement, dans le port de Bahia, environ deux mille navires, dont quatre à cinq seulement viennent du Havre ; pas un bâtiment de Bordeaux, on n'en aime pas les vins qui sont, dit-on, frelatés. Quelle chose fâcheuse qu'on se plaigne à l'étranger de la bonne foi de notre commerce !

Les vins du Midi, les denrées et les produits de notre industrie, expédiés de Marseille à Bahia, y sont portés par des bâtiments génois. Notre navigation est trop chère. Dans ces derniers temps, les procédés pour mesurer le tonnage de nos navires ont été modifiés : c'était une chose importante. Ne serait-il pas possible de rendre à notre navigation, par la sécurité et le prix des nolis, une activité qui, chaque année, diminue au lieu de s'accroître ? Un tel résultat mé-

rite d'appeler l'attention de nos grands ports, et du gouvernement.

Bahia ne communique avec Rio que par mer. Les bateaux à vapeur ont rendu les communications plus faciles. Rio a de bonnes routes pour pénétrer dans l'intérieur du pays; Bahia n'en a que de mauvaises. On en trouve cependant de praticables qui conduisent à environ cinq cents lieues dans les terres; mais à de telles distances, et même à cent lieues, plus de villages, plus d'auberges; il faut camper.

La population de la province de Bahia, formée dans ses éléments d'Indiens, de Portugais et de Nègres, est une réunion de ces trois races qui ont conservé chacune, dans un grand nombre de personnes, leur type originel, mais qui souvent se sont mêlées entre elles. Tel blanc a le teint plus basané que tel homme de couleur. La douceur des mœurs, l'indulgence pour la fragi-

lité humaine, ont facilité la fusion de ces différentes races, et rapproché les diverses classes de la société.

Les comtes de Torre ont une grande influence sur la population indigène. Un de leurs ancêtres vint épouser en France, nous a-t-il été dit, une jeune Indienne dont la famille jouissait d'une sorte d'autorité souveraine dans le pays. Par suite de ce mariage, les naturels ont conservé un grand respect pour la descendance des comtes de Torre. A leur appel on verrait accourir les tribus de l'intérieur. Le vicomte de ce nom est un jeune homme intéressant qui parle bien notre langue.

Il y a dans la province de Bahia des propriétés particulières d'une immense étendue. On y nourrit beaucoup de gros bétail. Les grands propriétaires abandonnent volontiers des terrains à ceux qui veulent y établir soit une culture de manioc ou de pommes de

terre , soit des élèves de bestiaux , soit une industrie quelconque de fours à chaux , de poterie ou toute autre , et cela sans exiger aucun loyer ni fermage. Lorsque ces concessionnaires , et il y en a quelquefois une centaine ou deux sur la même propriété , veulent se transporter ailleurs , il leur est tenu compte , par des évaluations amiables , des constructions et des améliorations qu'ils ont faites.

Cet usage , en réalité , est avantageux aux propriétaires. Il donne à leurs terres de la valeur , à leurs personnes de l'influence , et indique tout à la fois générosité et sagesse. De là résulte une sorte de clientèle avantageuse à tous , un rapprochement entre les grandes et petites fortunes.

Il y a dans la province de Bahia une immense quantité de gros bétail , beaucoup de légumes excellents , entre autres des oranges , dont quelques-unes

présentent cette particularité, que chaque fruit est composé de deux oranges. La plus petite sort de l'extrémité de la plus grande, dont elle a percé la peau. La petite orange, dont la moitié à peu près est sortie de l'écorce, passe pour la plus délicate. Le comte de Torre a envoyé à mon père une profusion d'oranges, dont quelques-unes se sont conservées jusqu'en France.

Le commerce de Bahia est concentré dans la ville basse, et y occasionne un grand mouvement. Hommes et femmes se servent de chaises à porteur; la forme est ovale et élégante; elles sont garnies de rideaux et portées sur l'épaule par deux nègres.

Les voitures ne sont point en usage pour le transport des marchandises. Les fardeaux les plus lourds sont suspendus à un long levier, aux extrémités duquel se groupent des nègres d'une haute stature et de formes athlétiques. Un chant

monotone aide à l'ensemble de leur marche, et avertit les promeneurs de laisser le passage libre.

La poste aux lettres est placée dans un édifice fort remarquable, dont la grande pièce d'entrée serait très-convenable pour l'établissement de ce qu'on est convenu d'appeler la *Bourse*, ce lieu de réunion si commode aux négociants pour la transaction des affaires commerciales. Un usage adopté à la poste paroît au premier aspect assez singulier. Chaque jour on affiche dans une salle le nom des personnes pour lesquelles il est arrivé des lettres par les divers navires qui sont entrés dans la journée. D'un coup d'œil, les personnes qui viennent de la campagne, ou autres, voient s'il y a une lettre à leur adresse.

On a rebâti, avec de belles façades, plusieurs maisons de la ville basse qui avaient été brûlées pendant la dernière révolution de Bahia; mais, dans la ville

haute, on voit encore les ruines d'un grand nombre de maisons incendiées par les insurgés, qui sont demeurés deux mois maîtres de cette grande cité. Les chefs de l'insurrection étaient, à notre arrivée, détenus dans un fort. Ils ont été graciés au moment où le jeune prince a atteint sa majorité.

Les négociants ont en général leurs magasins et leurs bureaux dans la ville basse. Leur demeure est dans la ville haute, où les étrangers habitent spécialement le quartier dit *de la Victoire*. Les maisons en sont bien meublées, commodes et entourées de jardins.

Dans quelques couvents de femmes, on fait des guirlandes et des bouquets de fleurs artificielles, uniquement composées de plumes d'oiseaux du Brésil. Il semble que la nature n'ait réuni nulle part des oiseaux d'un plumage plus varié et plus brillant. Ces religieuses en forment de jolies parures. C'est une in-

dustrie fort répandue à Bahia d'empail-
ler ces charmants oiseaux. Il s'en expédie
beaucoup en Europe.

On voit à la Bibliothèque de Bahia
une *Flora* brésilienne en plusieurs vo-
lumes in-folio. Cet ouvrage curieux a été
imprimé à Paris. Les cinq sixièmes de
cette bibliothèque sont composés de li-
vres français. Nous aimons sans doute
notre patrie en France, mais quand on
s'en éloigne on l'aime davantage encore.

Voici un échantillon des muses fran-
çaises au Brésil :

« Héros français, Français célèbres ,
» Nation qu'admire l'univers !
» Votre éclat dissipa de l'erreur les ténèbres,
» Et le monde brisa ses fers.

» Braves, partez, que Neptune orgueilleux
» A votre renommée courbe sa tête altière... »

.

Ces vers sont de M. Passos, jeune
homme non moins modeste qu'instruit,

Le prince avait le désir de parcourir la côte du voisinage. Il nolisà à cet effet un bateau à vapeur, et voulut bien m'emmener avec lui. Dans ce petit voyage, nous jetâmes l'ancre près de Maragogipe. Après avoir pris quelques renseignements sur la chasse que nous projections pour le lendemain, nous revenions coucher à bord selon notre habitude. Déjà nous étions sur le rivage, et, comme la nuit approchait, chacun déchargea ses armes. Cette détonation, à la chute du jour, excita de l'étonnement dans ce petit canton. On crut à une attaque; on accourut sur le bord de la mer; l'attroupement se grossissait. Les têtes étaient échauffées par des élections qui avaient eu lieu ce jour-là même, peut-être par le vin. Nous parvinmes cependant à dissiper les craintes qu'on avait conçues d'un débarquement, et à faire comprendre que nous faisons partie des équipages

français qui allaient à Ste-Hélène chercher les restes de l'empereur Napoléon.

M. Raybaut, consul de France à Bahia, officier couvert de blessures, et qui s'était dévoué à la cause des Grecs, avait été appelé à Rio-Janeiro par les intérêts de notre commerce. En son absence, M. Armando, consul de Sardaigne, nous a prodigué les soins d'une généreuse hospitalité. S. A. R. lui a fait remettre une belle tabatière.

Nous avons reçu à Bahia beaucoup de politesses. Plusieurs habitants nous ont donné de petites fêtes, ou fait un gracieux accueil : mesdames Ribbera, famille nombreuse et charmante; la maréchale Maria Barbará, dont le mari avait pris parti pour le Portugal contre le Brésil; le président de la province, S. Exc. Thoma; Xavier, mesdames Moniz; monsieur de Bulcan, longtemps attaché à l'ambassade brésilienne en France.

Je fis à Bahia une rencontre inattendue, le fils d'un ancien page de l'empereur, M. de Barral, que j'avais connu dans mon enfance, et avec lequel j'avais des relations de parenté. Attaché à la légation française à Rio-Janeiro, il avait épousé une jeune et jolie Brésilienne, élevée à Paris, fille de M. Pedra Branca, long-temps ambassadeur en France, où il a fait reconnaître l'indépendance du Brésil. En apprenant l'arrivée d'une frégate française, monsieur et madame de Barral avaient quitté leur habitation, et, montant à cheval, ils étaient accourus à Bahia, malgré la pluie et les mauvais chemins. J'étais là presque en famille.

A Bahia, comme à Cadix, comme à Sainte-Croix et à Madère, les visiteurs se pressaient sur le pont de la frégate. Tous voulaient voir la chapelle ardente; il y avait tout à la fois curiosité et hommage au grand homme.

La chambre du prince, meublée à Constantinople en étoffes turques, des pipes riches ou singulières, de belles armes, une bibliothèque bien composée attiraient l'attention des dames, ainsi qu'un piano sur lequel nous aimions à les voir jouer quelques airs, ce qu'elles faisaient volontiers.

Je ne vous ai pas encore parlé, mon ami, de l'équipage de la frégate; voici sa composition :

Grand et petit état-major. 34

Trois compagnies de haut bord. 465

Passagers, ouvriers, musiciens, domestiques. 57

Total. 553 hommes.

Si le commandant Charner, second de la *Belle-Poule*, est toujours occupé à maintenir la frégate et la tenue des

mâtelots dans une propreté extrême, le prince tient l'équipage constamment en haleine. Ce sont habituellement des branle-bas, des manœuvres de canon, des exercices à feu, ou bien des manèvements d'armes et des tirs à la cible, soit avec le fusil, soit avec le pistolet.

Ayant eu l'honneur, depuis le commencement du voyage, de m'asseoir à la table des officiers de la frégate, j'ai pu goûter le charme de leur société, auquel ajoutait encore la présence de M. l'abbé Coquereau, connu du public comme prédicateur, et de ses amis comme homme d'esprit fort. L'instruction des jeunes officiers de notre marine est supérieure. Il ne m'appartiendrait d'ailleurs en aucune façon d'émettre une opinion à cet égard. Aux Antilles, j'avais déjà vu le plus ancien d'entre eux, le capitaine Penauros; il commandait alors une goëlette. Le capitaine Fabre était un ancien ami de

mon frère Napoléon. Messieurs Penhoat, Bazin et Bonie me conserveront, j'espère, quelque amitié, ainsi que M. Chedeville, commissaire de la marine, et le docteur Guillard, aimé de tout l'équipage, des matelots comme des officiers.

On imaginerait difficilement une réunion plus intéressante par l'amour du travail et de leur métier, par les grâces et l'amabilité de la jeunesse, que celle des élèves de marine de la *Belle-Poule*. MM. Roujoux, Godleap, Gervais, Jauge et de Venevelles ont fait leurs premières armes à la prise de Saint-Jean d'Ulloa.

Ce n'est point à un jeune homme à parler de M. Hernoux, dont les services, l'esprit net et la raison éclairée sont appréciés de tous ceux qui le connaissent; mais j'ai à le remercier de l'accueil constamment bon que j'en ai reçu, et aussi M. Touchard, officier distingué et fort estimé de ses camarades.

Dans tous les relâches, nous avions des communications fréquentes avec la corvette. J'ai reçu du commandant Guyet et des officiers l'accueil le plus flatteur : c'était pour moi une fête d'aller dîner à bord de la *Favorite*.

Depuis quinze jours nous sommes à Bahia ; c'est le plus long séjour que nous ayons fait. Un bâtiment part demain pour la France, et j'en profite, mon cher ami, pour vous envoyer cette lettre.

DEUXIÈME PARTIE.

SAINTE-HÉLÈNE.



I.

NAVIGATION.

ARRIVÉE A SAINTE-HÉLÈNE.
VISITE AU TOMBEAU.

NAVIGATION.

Le 14 septembre, la frégate et la corvette lèvent l'ancre de Bahia, et appareillent. Nous ne devons plus toucher terre qu'à Sainte-Hélène.

Le 20, nous passons le tropique du capricorne. Pour aller chercher ce que les marins appellent les vents variables, nous nous dirigeons, selon l'usage des navigateurs de ces mers, vers le sud, jusqu'au 27° 28' de latitude. Alors nous faisons voile à l'est afin de rencontrer les vents alizés qui doivent nous conduire à Sainte-Hélène.

Le 1^{er} octobre, nous traversâmes une seconde fois le tropique du capricorne; le 2, nous sommes en calme. Le commandant de la corvette et M. Marchand, viennent dîner à bord.

Le 3, le calme continue. A huit heures du matin, le commandant de la frégate ordonne de mettre à la mer la grande chaloupe, ainsi que les canots, et de se préparer à une attaque. On descend dans la grande chaloupe une caronade du calibre de trente; dans les canots, des pièces de douze et de qua-

tre, des épingoles et des grenades. A neuf heures, sans avoir fait aucun signal à la *Favorite*, le commandant monte dans sa yole, se dirige sur la corvette avec la chaloupe et les cinq canots armés de plus de trois cents hommes. Les diverses embarcations se portent en avant de la corvette, faisant feu de toutes leurs armes, artillerie et mousqueterie. Le vent s'étant un peu élevé, permet à la *Favorite* de gouverner et de présenter le travers; cependant elle ne tire pas. On lui fait signal de se défendre; les assaillants s'efforcent de se maintenir vers la proue de la corvette, et le feu s'engage de chaque côté. Montés sur la dunette de la frégate, nous considérons avec intérêt cette petite guerre. A midi, l'équipage était revenu à bord, et faisait honneur à une double ration de vivres et de vin qui lui avait été distribuée.

Le 4, nous avons des vents favorables, et nous approchons du terme de notre voyage.

Le 7, on signale la terre, et nous allons bientôt aborder ce rocher qui, depuis vingt-cinq ans, occupe une si grande place dans l'histoire.

Cette partie de ma relation se rapporte à l'événement le plus remarquable de la campagne de la *Belle-Poule*. Puisse-t-elle avoir quelque intérêt pour vous ! A défaut d'autre mérite, elle aura celui de la sincérité.

La frégate n'entrera pas ce soir en rade. Il serait un peu tard, et nous passerons sans doute la nuit à louvoyer sous terre.

Le tableau que j'ai devant les yeux m'est inconnu. Trop jeune, il y a vingt ans, pour en juger la rudesse, les noirs et sauvages rochers qui défendent de

tous côtés Sainte - Hélène n'avaient
laissé dans mon esprit que de vagues
souvenirs. Mon Dieu que ma terre na-
tale se présente triste et abandonnée à
l'œil qui l'examine ! Qu'elle était bien
faite pour recevoir une tombe !

En rade de Sainte-Hélène, 8 octobre.

Deux belles ancres de bossoir nous tiennent aujourd'hui solidement mouillés au sol, et je respire, pour la première fois depuis vingt ans, l'air du pays où j'ai reçu le jour.

Je souris avec bonheur, sans vouloir m'en défendre, à ces rochers noircis par le temps. Je trouve de la grâce dans ces montagnes qui vont se perdre dans le ciel, et que chacun pourtant est loin d'admirer comme moi. C'est en vain que je veux prouver à mes compagnons de voyage qu'il y a plus de majesté et de grâce dans l'élévation de ce rocher

qu'au sein des plus riantes campagnes de l'Europe. Je vois tout ici, sous un beau ciel, d'un œil amoureux ; car c'est la terre qui m'a vu naître, c'est mon berceau enfin que je salue ! Sainte-Hélène la patrie de personne, et la mienne cependant !

Avant de jeter l'ancre, nous avions aperçu un brick de guerre avec pavillon tricolore. Le capitaine se rendit bientôt auprès du commandant de la frégate. Il était parti de Cherbourg le 30 juillet, et avait à bord un pilote de la Manche pour la *Belle-Poule*. Le capitaine Doret, commandant de ce brick, était estimé dans la marine par son noble caractère, non moins que pour ses services. Il avait, en 1815, de concert avec quelques-uns de ses camarades, proposé à l'empereur Napoléon, lorsqu'il était à Rochefort, de le conduire aux Etats-Unis.

La goëlette anglaise le *Dolphin*, en-

voyée le 16 mai par le gouvernement britannique, pour faire connaître la décision prise à l'égard des restes mortels de l'Empereur, avait jeté l'ancre le 8 juillet à Sainte-Hélène, où nous étions attendus depuis trois mois.

A peine y a-t-il une heure que notre belle frégate est mouillée en rade de Sainte-Hélène, et déjà la batterie et les gaillards sont encombrés des nombreux visiteurs qui viennent présenter au prince leurs respects.

M. Salomon, le crésus de l'île, consul de France, consul de Sardaigne, et shérif du pays, vient d'arriver à bord. C'est une vieille connaissance des Français, et qui semble heureux de revoir les anciens compagnons d'exil du grand homme.

Au milieu de tout ce bruit, des mille questions qui me sont adressées de toutes parts, au sujet de mes frères que chacun avait bercés ici, étourdi par le

bonheur de revoir ma terre natale, la maison de l'Empereur, l'habitation de ma mère, les vieux Chinois qui nous servaient il y a vingt ans, je ne sais où je vais; je monte, je cours, je descends, et je sens ma tête prête à se troubler, tant je suis heureux.

Dans une heure, nos embarcations seront à la mer. Je serai à terre, je ne tiens plus à bord, et je vous quitte, mon bon ami, remettant à bientôt le récit de notre séjour à Sainte-Hélène.

J A M E S T O W N.

Nous étions impatients d'aller rendre hommage à la tombe de l'Empereur. Pour tout cœur français, c'est le premier devoir à remplir en débarquant à Sainte-Hélène. Le lendemain de notre arrivée, le 9 octobre, vers dix heures du matin, S. A. R. descendit à terre accompagnée d'une partie de ses officiers, et de ceux de nous qui avaient habité Longwood.

La plage où l'on débarque est gardée par une nombreuse artillerie. On y voit une longue rangée de canons encadrés dans leurs piles de boulets.

A notre entrée en ville, nous avons trouvé les autorités du pays attendant S. A. R. Après les avoir accueillies avec

sa politesse ordinaire , le prince est monté à cheval.

La seule et unique ville de Sainte-Hélène qu'il faut traverser dans toute sa longueur pour aller à Longwood, s'appelle *Jamestown*.

Comme dans toutes les colonies anglaises , on remarque dans cette ville un ordre et une propreté qui ne laissent rien à désirer. Les maisons y sont blanches et bien entretenues. Les rues et le bord de la mer rappellent les allées de nos jardins ; c'est plaisir de s'y promener.

Jamestown est dominé de toutes parts par des montagnes élevées, couvertes de fortifications, qui pourraient écraser la ville du feu de leur artillerie.

J'ai trouvé une sévère grandeur dans ces rochers qui menacent de rouler sur ces malheureux habitants. Malgré les précautions prises pour soutenir, par de petits murs en maçonnerie, les rochers

suspendus çà et là, des blocs s'en détachent souvent. L'œil est effrayé du désordre de cette nature âpre et sauvage, et l'âme se déchire au souvenir de la grande infortune qui a illustré Sainte-Hélène. On a peine à se défendre d'un sentiment de généreuse indignation contre ceux qui ont su si bien choisir une prison et un tombeau.

En sortant de la ville nous avons suivi à travers les montagnes une belle route bordée d'un parapet; nous avons pour guide le capitaine Alexandre, dont chacun de nous a gardé le meilleur souvenir, non-seulement pour la manière convenable dont il s'est acquitté de la mission qui lui avait été confiée, mais aussi pour l'aimable accueil que nous en avons reçu.

A peu de distance de la ville, il nous a montré *Bryars* : c'est une petite maison assez jolie, dont l'Empereur, pendant deux mois, avait habité un pavillon,

avec le comte Las Cazes et son fils. Elle est située dans la même vallée que Jamestown ; mais on craignait sans doute la proximité de la ville, et on a relégué l'Empereur à Longwood.

LE TOMBEAU.

Nous étions pressés d'arriver au tombeau. Nous descendîmes dans la vallée par un chemin qui a été récemment ouvert. Des cyprès, quelques saules bien tristes, une grille en fer entourant trois larges dalles, voilà la tombe du héros, cette tombe devant laquelle tout front se baisse avec vénération.

Pas un mot, pas une inscription sur ces trois pierres. Les yeux n'y distinguent aucun caractère, mais le cœur devine et vous dit : C'est là!!!... Inclinez-vous, enfants des siècles à venir, à l'approche de ce lieu saint et retiré ! priez, priez pour lui!!!...

Cette simplicité, le silence de la vallée, cette verdure à nos pieds, ces ro-

chers sur nos têtes, ces deux vieux saules sous lesquels s'était assis l'Empereur, l'un debout, l'autre couché par terre mort de vieillesse, lui ! dans le creux du roc cette fontaine où il s'était désaltéré, ce contraste du néant et de tant de grandeur, produisirent sur nous une impression douloureuse et indicible. Près de cette tombe silencieuse notre émotion était profonde. Là on ne peut parler, on ne peut que prier ; l'âme s'élève vers Dieu, et bientôt les larmes se font jour à travers les paupières de tous ceux qui s'agenouillent au pied du plus grand homme des temps modernes. Son corps est là, sous dix pieds de terre, flétri par la mort et par le temps ; mais son âme veille au ciel et protège la France.

Dans le circuit qui renferme le tombeau, tout a été soigneusement conservé. Les saules y sont verts, et des cyprès abritent l'espace étroit où dort,

d'un sommeil éternel, celui qui a rempli l'univers de son nom, et pour lequel le sort semble avoir épuisé tout ce qu'il réserve aux hommes de grandeur et d'infortune.

Nous sommes restés une heure dans la vallée. J'ai pu cueillir quelques fleurs, quelques branches de ces géranium que ma bonne mère avait plantés, avant de quitter l'île, sur les bords de la tombe du bienfaiteur de sa famille, du héros de la patrie. Le gardien avait eu l'attention de soigner, de transplanter ces fleurs; nous en rapportons quelques-unes en France.

HUT'SGATE.

Après être resté à peu près une heure au tombeau, le prince est remonté à cheval pour se rendre à Longwood. Chacun des voyageurs avait dit au revoir à la tombe, et s'était bien promis d'y revenir.

Nous avons passé près de Hut'sgate, maisonnette située à la sommité du valon, et que mon père avait habitée pendant les premiers mois du séjour de Longwood, en attendant qu'il pût occuper le logement qui lui était destiné. Comme sa famille était nombreuse, l'amiral Cockburn lui avait fait bâtir une petite maison fort commode, à l'extrémité de la pelouse, à cinquante toises à peu près de la maison de l'Empereur.

Napoléon avait la bonté de venir visiter quelquefois Hut'sgate. En descendant dans la vallée, il remarqua une petite fontaine ombragée par des saules, il but dans le creux de sa main quelques gouttes d'eau, la trouva bonne, et depuis lors deux Chinois venaient chaque jour en chercher pour son usage.

Là, à l'ombre de ces saules, il venait parfois se reposer; là, sans doute, il pensait à la France, à son fils, à ce passé jadis si brillant, à ce présent si triste, à un avenir si sombre....

Peu de jours avant sa mort, il fit appeler mon père, et exprima le désir, si on ne permettait pas de rapporter en France sa dépouille mortelle, qu'elle fût placée à l'ombre de ces saules, au pied desquels il était venu s'asseoir quelquefois.

Hut'sgate est à présent habitée par une dame, mistriss Dickson, qui, à ma naissance, m'avait reçu dans ses bras,

et donné ces premiers soins si nécessaires à l'enfance. Souvent depuis elle venait passer quelques semaines à Longwood. Elle est à présent environnée d'une nombreuse et charmante famille; elle m'a témoigné toute la tendresse d'une mère; ce fut une douce joie pour moi de la serrer sur mon cœur.

LONGWOOD.

Après avoir quitté Hut'sgate, nous ne tardâmes pas à apercevoir les arbres à gomme, ces arbres petits et grêles qui végètent sur ce plateau, courbés par le souffle fatigant et meurtrier du vent qui ne s'apaise jamais dans cette partie de l'île. Bientôt Longwood se présente à nos yeux, triste et abandonné ! Une atmosphère brumeuse ajoutait encore à la mélancolie.

Les jardins dégradés, la maison de l'Empereur dans un état honteux, le salon où il est mort devenu un moulin à moudré de l'orge, sa chambre à coucher une écurie ! Quelle profanation ! Au tombeau c'était de l'émotion, ici de la stupeur. Mais n'était-ce pas par

un sentiment de regrets trop tardifs, hélas! qu'on avait fait disparaître ces quatre petites pièces si étroites, si basses, si mesquines, la chambre à coucher, le cabinet de travail et les deux cabinets qui furent assignés à l'illustre captif; tandis qu'il eût été si facile et si naturel d'établir au moins dans une situation saine, et abritée du vent, dans une maison convenable, à Plantation-House, celui qui avait habité presque tous les palais de l'Europe, et que, contre le droit des gens, contre l'humanité et les égards dus au malheur, on a retenu six ans prisonnier de guerre, au milieu d'une paix profonde.

En parcourant ces ruines historiques, on peut reconnaître encore les allées du jardin de l'Empereur, les places où sa bêche venait fouiller la terre, les carrés où il cultivait des fleurs.

Au détour d'une allée, nous aperçûmes le prince cueillant et serrant quel-

ques herbes du jardin. Nous avons su depuis que c'était une commission que lui avait donnée sa sœur, la princesse Clémentine.

J'ai reconnu parfaitement le petit balcon entouré d'un grillage, peint en vert, où l'Empereur venait souvent s'asseoir, et aussi la pelouse qui s'étendait devant sa maison jusqu'au pavillon de mon père. J'ai revu la chambre où je suis né. C'est là que ma mère, me tenant dans ses bras, le jour de ma naissance, me montra à l'Empereur, en lui disant : « Sire, j'ai l'honneur de » vous présenter le premier Français qui » soit entré à Longwood, sans la per- » mission du gouverneur. »

En pénétrant dans cette maison, mon cœur, qui avait d'abord tressailli, se serra involontairement. Ma pensée se reporta vers celle dont je reçus le jour, et à laquelle ma naissance avait été sur le point de coûter la vie. O mère tou-

jours chérie ! du ciel où sans doute t'auront appelée tant de vertus et de grandes qualités, un courage qui s'est soutenu jusqu'à ta dernière heure, veille sur les enfants !!

Il existe près de Longwood une assez belle maison que les cicéronés du pays indiquent aux voyageurs comme une des demeures de Napoléon. Voici deux mots sur son origine :

Quelque temps après l'installation de l'Empereur à Longwood, le gouvernement anglais, justement honteux de cette misérable résidence, fit annoncer à l'Empereur qu'on lui ferait construire une maison plus convenable. On demandait deux ans pour la bâtir. L'Empereur répondit au messager de sir Hudson-Lowe : « Dans deux ans, monsieur, ce n'est pas une maison qu'il me faudra, mais un tombeau. »

La maison fut construite cependant ; mais Napoléon ne put pas même la vi-

siter. Elle fut mise à sa disposition pendant la maladie qui a terminé ses souffrances. N'était-ce pas une dérision amère qu'une offre pareille à un homme dangereusement malade, et qui pouvait à peine sortir de son lit ?

Nous avons passé devant cette maison sans vouloir y entrer ; elle eût ranimé des souvenirs trop pénibles. Le bien et le mal ont leur immortalité : sir Hudson-Lowe, vous aurez la vôtre. Votre nom sera flétri, déshonoré chez les races futures.

Après avoir terminé notre longue visite à Longwood, nous avons repris le chemin de Jamestown, tous fort émus, fort tristes, et livrés aux douloureuses pensées que devaient suggérer à chacun les lieux que nous venions de parcourir.

II.

NOTES

SUR SAINTE-HÉLÈNE.

INTÉRIEUR DE L'ILE.

A notre arrivée les habitants nous avaient dit que, depuis notre départ, la situation de l'île s'était améliorée sous plusieurs rapports. Je n'en avais conservé qu'un souvenir très-vague; mais les autres Français de Longwood ont

trouvé effectivement l'île dans un état plus prospère, la ville de Jamestown mieux bâtie, avec des trottoirs et des rues pavées à la *Macadam*, les maisons de campagne embellies, mieux meublées, et les jardins plus soignés.

La population de l'île qui était de 3,000 habitants, compris le régiment colonial, formé spécialement d'insulaires, est à présent de 4,200 âmes, dont 2,200 habitent la petite ville de Jamestown.

De notre temps, on comptait dans l'île trois cents Chinois; ils étaient employés aux routes et à d'autres travaux. Il n'y en a plus à présent que soixante environ; des quatre qui étaient dans la maison de ma mère, il n'en reste plus que deux. Nous les avons revus avec plaisir, surtout le bon *Ahen*.

À la mort de l'Empereur, les habitants regardèrent cet événement comme fâcheux pour la prospérité de l'île.

L'argent que répandaient les deux régiments d'infanterie et la compagnie d'artillerie envoyés d'Angleterre, l'état-major du gouverneur, la maison de Longwood, et la station navale, ce qui était un objet de plusieurs millions, allaient cesser d'alimenter la culture et le commerce de l'île. Néanmoins, contre toute prévision, sa prospérité a continué de s'accroître.

En partant de l'Inde, les passagers imposent aux capitaines des navires, comme condition de leur passage, l'obligation de relâcher à Sainte-Hélène. Le nombre de ces navires en 1839 a été de 778.

Les insulaires craignent à présent de voir diminuer le nombre des voyageurs. Mais Napoléon a été un homme si extraordinaire par son caractère, ses talents, sa haute fortune et ses malheurs, que les navigateurs dans ces pays lointains continueront probablement de vi-

siter les lieux où il est resté vingt-cinq ans. La facilité qu'on aura de descendre dans sa tombe pourra même fournir un nouvel aliment à la curiosité, à l'intérêt.

Afin de rendre plus commode la visite des voyageurs à la vallée du tombeau et à Longwood, on a amélioré les routes et augmenté le nombre des chevaux. Lorsque l'Empereur arriva dans l'île, il y avait seulement une demi-douzaine de petits chevaux et une voiture attelée de bœufs pour la femme du gouverneur. A présent on va en calèche et en tilbury à Longwood. La quantité du gros bétail a doublé, peut-être même triplé.

L'accroissement du nombre de chevaux dans l'île entraînait la nécessité de récolter des fourrages. Une circonstance nouvelle, dont je vais parler, paraît en avoir facilité les moyens.

On nous avait annoncé que, depuis quelques années, le climat était devenu nébuleux et humide. Effectivement, sur

les hauteurs et même dans les vallées, nous avons été presque tous les jours au milieu des brouillards. Quelques-uns de nous ont été portés à croire que ce changement de température pouvait être le résultat des semis de pins qui ont été commencés en 1818. Ces semis ont réussi parfaitement, et des bois de sapin couvrent aujourd'hui plusieurs parties de l'île, notamment la baie de *Sandy-Bay*, le coteau qui longe la route de Longwood, et le plateau de l'*Alarm-House*. Ce plateau, autrefois entièrement nu, est à présent boisé, occupé par deux ou trois maisonnettes entourées de jardins.

Nous avons rencontré sur les routes beaucoup d'hommes portant des charges de bois de pin. Plusieurs maisons dans l'intérieur de l'île se chauffent avec ce combustible. Précédemment on ne faisait usage que de charbon de terre expédié par la métropole.



Les plantations de pins, en modifiant l'atmosphère et en donnant de l'humidité, ont aidé à la récolte des fourrages. Des coteaux arides et incultes se sont couverts de verdure. Nos Français ont été fort étonnés de trouver un grand nombre de meules de foin, chose tout à fait inconnue pendant notre séjour.

Les bêtes à cornes envoyées dans les pacages en ont accru la fertilité. Dès lors il a fallu des clôtures qui ont été multipliées dans les champs, autour des habitations et sur les chemins. Une espèce d'ajonc, à fleurs jaunes, très-vivace et très-propre à former des haies, est une introduction assez importante dans l'île.

On n'y voit guère de plantes tropicales. On cultive des pommes de terre, une racine dite *ignam*. C'est de cette plante qu'est venu le sobriquet de *yam-stock*, tige d'*ignam*, donné par les Anglais aux insulaires; et celui d'*yam-*

flowers , fleurs d'ignam , donné aux femmes de l'île, par galanterie.

Les fruits sont rares à Sainte-Hélène. Les oranges, fort bonnes, qu'on y mange viennent du Cap. Il y a cependant quelques orangers dans l'île. On y trouve des pêches jaunes passables. Les bananes sont d'une qualité médiocre ; à Bahia, au contraire, elles sont excellentes, et peut-être supérieures à celles des Antilles. On cultive dans l'île quelques fruits qui ont été récemment importés, entre autres un fruit à noyau, du Japon, de la grosseur d'une prune, d'un goût aigrelet, et très-rafraîchissant. J'ai mangé avec délice des *Bilberis* , petit fruit de la grosseur d'une cerise, mais jaunâtre, qui pousse naturellement dans l'île. C'était un souvenir de mes jeunes années, nous en étions tous très-friands.

Le général Gourgaud, depuis mon enfance si bienveillant pour moi, de même qu'il l'a été pour mes frères, qui

connaissait si bien l'île et ses habitants, craignait, ainsi que les autres Français de Longwood, de ne retrouver qu'un petit nombre de personnes de sa connaissance. Ils ont eu le bonheur d'en revoir plusieurs : le respectable M. Doveton, le colonel Wright, le lieutenant-colonel Hodson, que l'empereur appelait son géant, et quelques autres ; miss Mason qu'il allait voir quelquefois, et les dames, filles du docteur Kay. Ces deux familles demeuraient dans l'enceinte de Longwood. C'étaient, je crois, les seules.

SOUVENIRS DE LONGWOOD.

Pendant les dernières années de notre séjour à Sainte-Hélène, M. Darling était chargé des approvisionnements de Longwood. A la vente du mobilier de l'établissement il acheta divers objets qui avaient été à l'usage de l'Empereur, et dont il a voulu faire cadeau à plusieurs de nous. Il a donné à mon père une grande volière, ouvrage assez original des Chinois de l'île.

Cette volière était placée dans un petit jardin que Napoléon avait créé, sous les fenêtres de son logement. Il aimait à en suivre les travaux, et parfois mettait lui-même la main à l'œuvre. Dans ce jardin, il n'y avait pas seulement des fleurs, mais aussi des plantes potagères.

Le héros s'étonnait qu'on dédaignât , dans nos châteaux , d'avoir sous les yeux ces légumes que le travail et l'industrie de l'homme savent améliorer et varier selon les saisons et les climats. Il trouvait dans leur culture et leur croissance journalière un intérêt tout particulier.

Le jardin qui occupait les loisirs de l'Empereur, et où il venait promener ses tristes rêveries , était souvent ravagé par les bœufs de la Compagnie , qui s'échappaient , et venaient manger ou ses plantes ou ses fleurs. Il s'en était plaint, mais inutilement. Je jouais un matin près de lui , lorsqu'il aperçut un de ces bœufs au milieu du jardin. Il me dit d'aller demander son fusil ; j'y courus, on l'apporta , et le bœuf roula sur le gazon. La chute de cet énorme animal me fit frémir ; je me serrai contre les genoux de l'Empereur, en le regardant, tout stupéfait que j'étais. Napoléon me

parut un homme d'une force prodigieuse; de son côté il fut frappé de l'étonnement extrême, et de l'effet qu'avait produit sur un enfant la mort du gros bœuf; ma mère m'a dit qu'il lui en avait parlé plusieurs fois. A la suite de cet incident qui n'est jamais sorti de ma mémoire, les bœufs furent mieux gardés; la leçon fut courte, mais elle eut son effet.

Comme on appelait ordinairement mon père le grand maréchal, mon frère Henri demanda si un maréchal était plus qu'un empereur. La question parut singulière. « Il a fallu une révolution, » dit l'illustre captif, pour qu'un enfant » fasse une question pareille. »

J'ai cité plus haut le plateau de l'*Alarm-House*. Ce nom prenait, je crois, son origine d'un canon placé dans cette position centrale de l'île, destiné à annoncer chaque jour l'heure de midi, et aussi à donner l'alarme dans des cas prévus.

Voici à ce sujet une petite anecdote dont le souvenir m'est resté.

Un habitant de Jamestown avait amené à Longwood un cheval arrivé de l'île de Java, cheval très-petit et fort joli. Il en demandait cinquante napoléons, ce dont je ne m'occupai pas; mais le cheval était à mon goût, et j'allai dire à l'Empereur que je voulais un cheval. Il sut bientôt à quelle occasion je lui faisais cette demande, et me dit que le lendemain, à midi, je serais satisfait.

Au coup de canon, le jour suivant, je courus chez l'Empereur; il dormait, M. Marchand ne voulait pas me laisser entrer, mais craignant que mes cris ne l'éveillassent, il me fit asseoir sur un tabouret, au pied de son lit. Napoléon, à son réveil, fut étonné de me voir. Je lui dis que le coup de canon était tiré, et que j'attendais mon cheval. L'Empereur appela M. Marchand, le chargea de prendre un rouleau dans sa cassette,

et de payer le petit Java. Depuis lors, chaque jour, je le montais ; un Chinois le conduisait par la bride, et Betzi me soutenait sur mon dada. Pour tous Napoléon était un grand homme, pour moi il n'était que bon ; c'était bien assez, et je l'aimais.

Tout fier que j'étais de mon cheval, des éperons me parurent nécessaires pour compléter mon costume d'écuyer. Je retournai donc vers l'Empereur, et lui demandai des éperons d'or. « De- » mande-les-moi en français, me dit » l'Empereur, et je te les donnerai. » A plusieurs reprises je réitérai ma demande, la réponse fut la même, et je n'eus point d'éperons. Je ne parlais alors que la langue anglaise.

Pour des enfants c'est chose délicate que des bonbons, et le jour de l'an est le plus beau jour de l'année. Pour nous aussi, même à Sainte-Hélène, c'était un jour impatiemment attendu,

M. Pierron, maître d'hôtel de l'Empereur, et qui avait été précédemment son chef d'office, excellait dans toutes les parties de son art, et faisait des boîtes charmantes, dont l'intérieur, divisé en compartiments, était rempli de toutes sortes de bonbons exquis, au café, au caramel, aux oranges. L'Empereur avait plaisir à nous les envoyer, et nous, bien plus encore à les manger.

A chaque premier de l'an, l'Empereur envoyait aussi à ma mère et à madame de Montholon une tasse ou une assiette du beau service en porcelaine que la ville de Paris lui avait donné.

L'Empereur a également fait cadeau d'une de ces tasses à une autre dame. Voici ce que j'ai entendu raconter à ma mère.

Le gouvernement anglais avait envoyé avec sir Hudson-Lowe l'amiral Malcolm pour commander la station navale de Sainte-Hélène. L'amiral avait

des formes polies, et ces qualités qui séduisent dès le premier abord. La femme de l'amiral l'avait accompagné. Elle avait de l'esprit, et, ce qui à Longwood plaisait par-dessus tout, une grande admiration pour l'Empereur. Elle était de la famille Elphinstone.

Dans une affaire d'arrière-garde, la veille de la bataille de Waterloo, un officier de cavalerie de ce nom, ayant reçu une blessure assez grave, fut renversé de son cheval, et resta prisonnier. L'Empereur le questionna, se servant du général Flahaut pour interprète, fit mettre par son chirurgien le premier appareil à la blessure, recommanda qu'on eût soin de cet officier, puis rejoignit au galop son avant-garde. — Mais revenons à l'amiral : l'Empereur l'invita à dîner, ainsi que lady Malcolm. A cette époque, il se promenait en calèche autour de ce qu'on appelait le bois de Longwood. La calèche passa près

d'un précipice, et on put craindre un accident. « Madame, dit Napoléon, peu » s'en est fallu que nous n'ayons roulé » dans le précipice; j'allais vous porter » malheur. » — « Loin de là, général, » vous m'auriez immortalisée, répondit » lady Malcolm. »

Cette dame, avant de quitter Sainte-Hélène, vint prendre congé, et l'Empereur lui donna une tasse de son beau service en porcelaine.

Quelque temps après le départ de l'amiral, l'Empereur reçut par un bâtiment qui arrivait de la Chine plusieurs ouvrages en ivoire d'un travail très-soigné; des vases fort beaux; d'environ trois pieds de hauteur, une table et un jeu d'échecs vraiment curieux; les tours étaient portées par des éléphants. C'était un cadeau de la famille Elphinstone que l'Empereur envoya plus tard à Madame mère.

Pour encourager les enfants de Long-

wood au travail, l'Empereur leur annonça qu'il donnerait une montre en or à celui qui saurait le mieux la table de Pythagore. Le grand jour arrivé, mon frère Napoléon, qui était l'aîné de nous tous, y compris les enfants du général Montholon, remporta le prix, et obtint la jolie montre.

L'Empereur aimait à nous faire causer, à jouer avec nous; aussi étions-nous toujours prêts à courir à lui au moindre signe, et à en faire naître l'occasion avec cette adresse que savent mettre les enfants, comme les autres personnes, pour arriver à tout ce qui leur plaît.

L'abbé Vignali donnait des leçons de langue italienne à mes frères et à ma sœur. Pour aller chez l'abbé, ils passaient deux fois par jour sous les fenêtres de l'Empereur. Si elles étaient ouvertes, ou si Napoléon se promenait dans son jardin, on ne manquait pas

de faire un peu de bruit, pour attirer son attention. L'Empereur appelait alors, causait, riait, jouait avec eux, parfois des heures entières; souvent il faisait apporter des gâteaux, des bonbons, des oranges. Des bonbons de plus et une leçon de moins, c'était tout profit. Mon père survenait quelquefois et grondait. Mais l'Empereur ne s'en inquiétait guère, et nous gardait.

Mon frère Napoléon montait souvent à cheval, et, quand l'occasion s'en présentait, à côté de la calèche de l'Empereur. Ma sœur voulait en faire autant, mais, n'osant le dire à sa mère, elle en parle à l'Empereur qui lui fait prendre mesure d'un habit de cheval par madame Noverras. A peu de jours de là, il fait habiller Hortense avec son amazone, l'assied sur le *Fringant*, et Archambaud conduit le cheval par la longe sous les fenêtres de la comtesse Bertrand. Grande fut sa surprise de voir

sa fille en cet équipage. Il fallut en prendre son parti, et depuis lors, Hortense, comme son frère, galopait à côté de la calèche de l'Empereur.

Napoléon, dans tous les temps, se complaisait à répandre ses bienfaits sur ceux qui l'approchaient. Ce goût, il l'avait conservé. Donner était pour lui une jouissance; il en saisissait, il en cherchait les occasions. D'après un conseil de sa grand'mère, madame Dillon, ma sœur n'avait pas encore eu les oreilles percées. L'Empereur ne goûtait pas ces raisons parce qu'il avait les siennes. Un matin il appelle ma sœur, fait venir le docteur Antommarchi, et lui dit de percer de suite les oreilles d'Hortense. Le docteur s'excuse; il n'a pas d'instrument convenable; l'aiguille de sa trousse est trop petite. Alors l'Empereur fait apporter les lardoirs de la cuisine, et dit au docteur d'en choisir un; puis il met Hortense sur ses genoux, et

lui pince fortement les oreilles, afin qu'elle ne sente pas la piqure. Elle ne put cependant s'empêcher de pleurer. Aussitôt je me prends à crier, et ne voulant pas la voir souffrir, je me bouche les yeux avec le bras de la façon la plus comique, à ce que prétend ma sœur.

L'Empereur attache lui-même des boucles d'oreilles en corail, conduit Hortense à sa mère, et quelques jours après lui en donne une autre paire. On pense bien que ma sœur les conserve l'une et l'autre.

Des divers cadeaux que Napoléon a faits à ma sœur, le plus intéressant est celui dont je vais parler.

Lyon, cette ville sans rivale dans l'univers, et qui est en possession de fournir de ses riches étoffes les diverses contrées de l'ancien et du nouveau monde, Lyon, sous le consulat, avait donné à Napoléon un habit de premier

consul, en velours rouge, élégamment brodé en soie et or. Cet habit, il l'avait toujours conservé, et il voulut l'emporter avec lui à l'île d'Elbe, puis à Sainte-Hélène, ainsi que le service en porcelaine qui lui avait été donné par la ville de Paris. Oh ! le bel habit, dit un jour ma sœur, en voyant le costume de premier consul. « Je te le donne, » répondit l'Empereur. En même temps, il en passe les manches dans ses petits bras, et Hortense de courir vers sa mère traînant après elle les basques du bel habit brodé qui balayaient le gazon.

Les villes de Lyon et de Paris furent toujours pour l'Empereur ses cités d'affection. A son lit de mort, elles ont été l'une et l'autre, m'a dit mon père, l'objet d'un souvenir tout spécial. Toutes les deux aussi, il voulait qu'elles fussent fortifiées, comme étant des clefs de la France. Le vœu du grand capitaine est accompli. Rendons-en grâce au

Roi, aux chambres, au génie tutélaire de notre patrie.

Nous aimions beaucoup lady Holland sans la connaître. Toutes les fois qu'elle envoyait une caisse de livres à l'Empereur, elle ne manquait pas d'y joindre des joujous pour nous. C'étaient des chevaux de bois, des animaux, des colifichets de toute espèce. Nous en avons rapporté plusieurs en France, notamment un joli petit billard.

C'était un événement à Longwood et un événement des plus agréables que l'arrivée d'un envoi de lady Holland. Les caisses contenaient quelques centaines de brochures ou de livres nouveaux, bien choisis. Quel empressement l'Empereur mettait à ouvrir ces caisses, m'a-t-il été dit, à lire les titres de tous les ouvrages et à les parcourir, ceux surtout qui étaient relatifs à l'histoire contemporaine, ou qui parlaient de lui ! C'était l'occupation exclusive des pré-

miers jours et même des nuits. Il choisissait ensuite vingt ou trente volumes qu'il mettait sur sa table, et qu'il lisait à loisir.

Lady Holland a bien jugé ce qui était le plus propre à porter quelque allègement à la captivité de l'Empereur. Elle lui a procuré des heures, des journées entières de délassement et d'oubli de ses chagrins.

L'Empereur, dans les derniers temps de sa vie, ne pouvait sortir de son appartement si rétréci; cependant l'exercice lui était nécessaire. Il imagina de faire établir, dans un salon, une bascule supportée au centre par un pivot, élevé de trois ou quatre pieds au-dessus du plancher; il se plaçait à une extrémité du levier, et un de ses officiers à l'autre. Il se donnait ainsi quelque mouvement. Souvent il faisait placer ma sœur et deux de mes frères ou moi à l'autre extrémité de la bascule, et s'amusait à nous don-

ner de fortes secousses qui parfois nous jetaient à bas. C'était en même temps de l'exercice, et une petite distraction à ses peines.

III.

CINQ JOURS A JAMESTOWN.

Dans une conférence que le prince de Joinville et M. le comte de Rohan-Chabot, commissaire du roi, avaient eue avec le gouverneur, on était convenu des circonstances principales relatives à l'exhumation des restes de l'Empereur. M. de Chabot continua de s'occuper de tout ce qui se rattachait à cette opération importante, qui était le but de l'expédition. Précédemment attaché à la légation française, à Londres,

il était au courant de la négociation qui avait eu lieu pour cet objet. L'habitude qu'il avait déjà des affaires, quoique jeune, sa politesse, et la connaissance de la langue anglaise, le rendaient très-propre à conduire, à la satisfaction des deux gouvernements, cette affaire qui n'était pas sans quelques difficultés.

ACCUEIL.

Le ministère anglais avait donné des ordres pour que le prince de Joinville fût traité avec les honneurs et les égards dus à son rang, et à la circonstance extraordinaire qui nous conduisait à Sainte-Hélène. On devait tenir chaque jour une table de trente couverts à la disposition de S. A. R., des logements à terre pour vingt personnes, les chevaux de selle et les voitures qui seraient nécessaires.

Le vendredi, 9, le prince dîna chez le gouverneur à Plantation-House, et le samedi au château à Jamestown. Les officiers de la garnison nous avaient engagés pour le lundi. Comme on désirait savoir si S. A. R. voudrait dîner

tous les jours à terre, elle fit répondre qu'en acceptant cette politesse, elle se priverait du plaisir de recevoir à son bord les officiers et les habitants de l'île. Le prince leur donna à dîner les mardi, mercredi et jeudi. Le jour suivant, 15 octobre, était fixé pour la cérémonie de l'exhumation, et, à dater de ce jour, le commandant de la frégate jugea qu'il serait bienséant de suspendre toute invitation.

Le commandant et les officiers ne voulurent pas découcher; mais les passagers profitèrent de l'hospitalité qui leur était offerte. J'avouerai que, pour ma part, je me trouvais assez heureux de m'endormir dans un bon lit. Pour la première fois depuis trois mois, je délogeai de la frégate et de ma petite chambre, ne regrettant que mes bons camarades, et tous ceux qui, depuis le commencement de la campagne, n'avaient cessé de me témoigner l'affection

la plus vraie, et l'amitié la plus cordiale.

Ma qualité de Jamstock me donnait quelques droits à l'amitié de la jeunesse de l'île, et j'espérais être bien reçu par mes compatriotes. Le soir de mon arrivée, heureux d'être à terre, je me promenais, avec mon ami Fabre, en fumant dans la rue mon cigare de Manille. Le temps était superbe, et le beau ciel de cette soirée nous engageait à continuer notre promenade. Pendant que nous devisions ensemble sur le présent, le passé et l'avenir que chacun de nous se plaisait à enrichir de ses rêves de jeune homme, un monsieur fort poli nous invita à venir nous reposer un moment dans sa maison. A sa tournure nous le jugeâmes garçon, et dans son français bâtard nous comprenions fort bien tout ce que son invitation avait de gracieux. Mon ami Fabre accepta, après avoir adressé à l'étranger

une phrase en anglais, qui me parut superbe, et qui, peut-être, eut fait honneur à un puristé d'Angleterre. C'est au reste le moindre des talents du capitaine Fabre de la *Maurelle* que la facilité avec laquelle il saisit les langues étrangères. C'est tout à la fois, je dois vous le dire, mon ami, un homme du monde, et un excellent officier.

Après avoir remis un peu d'ordre dans notre costume de bord, nous entrâmes chez M. Gédéon, la casquette à la main. Tout à coup Fabre se rejette en arrière, je le croyais blessé. La blessure était peu dangereuse, car il venait d'apercevoir au fond de la salle une guirlande de douze jolies femmes, rangées autour d'une table où l'on servait du thé. A notre approche ces dames se levèrent, le père, la mère, les demoiselles, toute la maison enfin, et nous firent tant d'instances, et d'une manière si amicale, qu'il nous fut impossible de re-

culer, malgré notre modeste négligé. Après nous être excusés, et avoir décliné nos noms, car personne ne nous connaissait, nous prîmes gaiement notre part au thé quotidien de cette charmante famille. L'aimable société parmi laquelle notre heureuse étoile nous avait conduits, nous surprit; nous ne comprenions pas comment, dans un si petit pays et dans une seule famille, il pouvait y avoir une réunion si nombreuse de jeunes et jolies personnes. J'étais singulièrement fier de ma terre natale, et lorsqu'on apprit, par mon ami Fabre, que j'étais né dans l'île, on redoubla de politesse à mon égard.

Chaque soir j'allais passer quelques instants au milieu de cette famille dont j'ai emporté le plus agréable souvenir.

COURSE DANS L'ÎLE.

Le lendemain, on nous fit faire le tour de l'île à cheval en passant par *Plantation-House*, la maison de campagne du gouverneur. C'est une jolie habitation qui repose sur un tapis de gazon et de fleurs, et où l'on retrouve la verdure et la fraîcheur de nos plus fertiles campagnes.

A une des extrémités de l'île, nous nous sommes arrêtés deux heures pour admirer les sites pittoresques et la fertilité qui ont fait donner à cette partie de l'île le nom de *Fare-Land* (terre des fées). C'est le paradis terrestre de Sainte-Hélène, et Longwood en est l'enfer : on avait su choisir !

Au bout de six heures de marche,

nous avons fait le tour de l'île, nous en avons parcouru tous les sites et les vallons. En somme, et avec impartialité, je dois vous avouer, mon ami, que l'ensemble du pays n'est pas beau.

Au milieu de nos excursions, je ne manquai pas d'aller m'agenouiller un moment à la tombe de l'Empereur. Il est des devoirs qu'il serait criminel de ne pas remplir.

REPAS.

Le repas que nous donnèrent les officiers de la garnison fut présidé par le colonel Trelawney. Cet officier parle bien français, a passé quelques mois à Paris, et a été pour nous d'une grande politesse. On a porté de part et d'autre beaucoup de toast à l'union des deux nations, et à l'honneur réciproque de leurs armées de terre et de mer. Le prince avait envoyé la musique de la frégate. Elle a joué pendant tout le dîner divers morceaux, l'air si cher aux Anglais *God save the king*, et l'hymne de la Marseillaise. Le colonel Trelawney, selon l'usage de nos voisins, fit un petit discours fort bienveillant sur la circonstance, et le baron de Las Cases

répondit. On le pria de s'exprimer en anglais; Emmanuel lit et parle cette langue; il s'en tira fort bien.

Plusieurs dames de Jamestown s'étaient réunies chez madame Seale. Nous y achevâmes la soirée d'une manière fort agréable. Cette famille a voyagé en France et en Europe. M. Seale est secrétaire colonial. Madame Seale a des manières fort distinguées, une aimable fille, et des nièces charmantes.

Le capitaine Fabre était chargé de faire confectionner le drapeau tricolore qui devait ombrager le cercueil dans la rade de Sainte-Hélène. Des demoiselles de l'île voulurent le faire elles-mêmes, et se réunirent chez mademoiselle Marie Gédéon. Le prince envoya à cette demoiselle un bracelet fort riche. Le capitaine Alexandre reçut une tabatière avec le portrait du Roi, entouré de diamants, et le colonel Trelawney un fort beau fusil.

Nous avons tous fait quelques acquisitions à Sainte-Hélène. Nous avons dépouillé les magasins de leurs vieilleries ; car depuis cinq mois il n'était point arrivé de bâtiments de la Chine, à cause de la guerre avec cet empire. Cette guerre a été fâcheuse pour le commerce de l'île, et a pesé un peu sur nous. Car tout nous a été vendu à des prix exagérés. Le nom de Sainte-Hélène donne seul quelque prix aux objets que nous avons rapportés. Mais nous nous sommes enrichis de reliques plus précieuses : branches de saule, géranium, pierres, terre du tombeau, et bois du cercueil.

Demain nous allons dire un dernier adieu à la vallée du tombeau. Demain les anciens compagnons d'armes du grand Napoléon iront, pour la dernière fois, s'agenouiller sur le bord de sa tombe. Qu'il me soit permis de courber le front devant ces quelques hommes

qui, après avoir combattu vingt ans pour la patrie, sont allés briser leur épée sur un cercueil.

IV.

EXHUMATION ET RETOUR EN FRANCE.

PRÉPARATIFS.

Il était désirable que les travaux d'exhumation une fois entrepris, fussent conduits à leur terme dans la même journée, afin qu'après l'ouverture du

caveau, le cercueil de Napoléon pût être transporté, immédiatement et avant la nuit, à bord de la *Belle-Poule*; il fut résolu en conséquence qu'on se mettrait à l'œuvre à minuit.

Le 14, au soir, des calèches étaient disposées pour nous conduire à Huts'gate; nous montâmes en voiture, vers onze heures, le comte Chabot, le général Gourgaud, le baron de Las Cases, M. Marchand, mon père et moi.

Quatre anciens serviteurs de l'Empereur dînèrent avec nous. Ils étaient venus de France sur la *Belle-Poule*. Leur conduite pleine de simplicité et de réserve avait généralement inspiré un sentiment d'intérêt que chacun était d'ailleurs disposé à leur accorder. M. Saint-Denis était à Sainte-Hélène chargé de la bibliothèque de l'Empereur; M. Noverras, valet de chambre, né près de Lausanne, chez les bons et anciens alliés de la France, en a toutes les qualités estima-

bles. J'ai déjà eu occasion de parler de M. Pierron, maître d'hôtel de l'Empereur; Archambaud, chargé du service des écuries, à Longwood, est à présent huissier du cabinet du roi; M. Coursot, chef d'office, a pu rendre aussi un dernier devoir au tombeau.

La cérémonie imposante qui allait avoir lieu avait jeté la tristesse dans tous les cœurs, et nous arrivâmes, dans un respectueux silence, devant la tombe de Napoléon. Depuis vingt années il reposait au fond d'un caveau dont rien n'avait encore troublé la solitude, et nous allions revoir, pour la dernière fois, celui dont la postérité aura peine à comprendre l'existence miraculeuse.

OUVERTURE DU CAVEAU.

Le ciel était brumeux et annonçait de la pluie. Il fallait user des plus grandes précautions, car on ne pouvait savoir dans quel état se trouverait le cercueil, depuis tant d'années enseveli à dix pieds sous terre.

A minuit et demi, on renverse les quatre grilles en fer qui entouraient la tombe; puis on retire les trois larges dalles qui la recouvraient. On enlève ensuite la terre entre les quatre murs qui s'élèvent sur les côtés du caveau. A une profondeur d'environ six pieds, vers quatre heures du matin, on arrive à une couche de ciment fort dur, qu'on ne peut briser qu'avec la plus grande peine, et qu'il faut retirer par petits morceaux.

Malgré le froid, la pluie, le mauvais temps, ces travaux successifs furent exécutés avec ordre, célérité, dans un silence profond, et surtout dirigés avec beaucoup d'intelligence.

A sept heures du matin, on découvre la large pierre qui fermait le caveau. Chaque incident de ce travail était pour nous une émotion; elle était peinte sur toutes les figures; il nous était quelquefois impossible de contenir notre douleur.

Le ciment qui scellait la grande pierre est brisé au ciseau; un anneau est fixé à chacune de ses extrémités. On dresse une chèvre, des cordes sont attachées aux anneaux, encore quelques instants et la pierre qui ferme la tombe sera levée. Mais dans quel état sera le cercueil? Serait-il altéré par l'humidité, par le temps qui détruit tout?

Nos yeux sont fixés avec anxiété sur le caveau; la pierre est soulevée, et

non-seulement nous apercevons le cercueil parfaitement conservé, mais les têtes des vis qu'on distingue sur le couvercle sont brillantes, et n'ont pas même été oxydées. On se rappelle alors que la tête de ces vis avait été recouverte d'une petite feuille en argent, et cette circonstance explique ce qui d'abord avait surpris.

Les trois larges dalles et la pierre qui fermait le caveau ont été rapportées en France par le prince de Joinville.

Il n'était pas encore dix heures. M. l'abbé Coquereau s'approche, jette sur la tombe de l'eau bénite, et récite des prières. Le docteur Guillard descend ensuite dans le tombeau, et, avec des préparations chimiques apportées de Paris, fait des immersions successives, afin de prévenir l'effet qui pourrait résulter des exhalaisons.

Le cercueil est ensuite retiré du ca-

veau , et transporté dans une tente dressée près de là. Dès la veille, on y avait apporté le sarcophage en ébène envoyé de Paris.

OUVERTURE DES CERCUEILS.

On reconnut que le sarcophage était trop étroit pour contenir la bière dont les dimensions furent mesurées avec exactitude. Les planches en acajou de ce premier cercueil furent donc enlevées ; elles ont été portées à bord, et là religieusement partagées entre l'équipage et les passagers de la *Belle-Poule*.

Quelque répugnance que chacun de nous éprouvât naturellement à voir violer en quelque sorte le dernier asile du héros, le commissaire du roi, conformément aux instructions de notre gouvernement, qui lui laissaient cependant la latitude convenable pour agir en de telles circonstances, s'était décidé, non sans motifs raisonnables, à faire

ouvrir les divers cercueils dans lesquels était renfermée la dépouille mortelle du grand Empereur, afin de s'assurer de l'état dans lequel elle se trouverait.

Le gouverneur, major général Midlemore, à notre arrivée dans l'île, était retenu au lit par l'état de sa santé. Il ne voulut pas cependant se dispenser d'assister à cette cérémonie. A midi, il arriva au tombeau.

On coupe alors la partie supérieure de l'enveloppe en plomb; puis on enlève avec beaucoup de soin le couvercle du troisième cercueil qui, comme le premier, était en acajou, et on se dispose à ouvrir la dernière enveloppe en fer-blanc, dont l'intérieur avait été revêtu de coussins en satin blanc, garnis de coton.

Nous allions reconnaître enfin ce qui, depuis trois mois, était l'objet de nos conversations, de notre sollicitude. Ne trouverions-nous, comme il était pré-

sumable, que des restes méconnaissables de celui que nous devions rapporter à la patrie ? Le recueillement était général, l'anxiété vive ; nous respirions à peine. Mon cœur semblait vouloir se briser, et battait avec force.

Aussitôt que le couvercle du cercueil en fer-blanc est coupé, nous apercevons une matière blanchâtre : c'était le matelas de satin qui s'était détaché. Le docteur Guillard le soulève en commençant par découvrir les pieds, et successivement jusqu'à la tête. Napoléon nous apparaît comme s'il vivait encore. Les doigts des pieds sont sortis des bottes, dont le fil s'est moisi sans doute ; son chapeau est sur ses genoux ; sa main gauche repose sur sa cuisse, ce n'est pas seulement de la peau collée sur des os : c'est une main vivante, blanche, c'est de la chair. Oui, c'est la main de Napoléon, elle seule eût suffi pour le faire reconnaître. Le parement rouge de son

uniforme faisait encore ressortir la blancheur de la peau.

Ses épaulettes, le grand aigle de la Légion-d'Honneur sont un peu ternés; la croix d'honneur, celle de la couronne de fer sont brillantes, et une vapeur blanchâtre semble couvrir les vêtements.

Sa tête a conservé ses traits; cependant la peau est un peu jaune; les joues, qui étaient grasses, se sont affaissées, et semblent donner au bas de la figure plus de longueur qu'elle n'en avait de son vivant.

Quelques dents blanches se laissent voir entre les lèvres; la barbe, qui avait été coupée dans la nuit qui suivit le décès, a repoussé; telle est, dit-on, la marche de la nature; le bout du nez a été altéré; ses paupières sont fermées, il ne peut nous voir; et nous, à travers nos larmes, nous l'apercevons à peine; mais lui peut-être, du haut des cieux, il connaît notre culte pour lui; il sait

que l'univers, ainsi qu'il l'a annoncé à son fils, s'entretient de sa gloire et de ses hauts faits.

Entre les jambes, on découvre l'aigle qui surmonte le vase en argent, dans lequel est renfermé son cœur qu'il eût désiré faire porter à l'Impératrice; mais on ne voulut pas le permettre.

Dans la crainte que l'air ne réagisse sur des restes jusque-là si bien conservés, on se hâte de les soustraire à son action. Le docteur Guillard répand quelques gouttes d'une eau dite créosote, replace le coussin supérieur de satin, puis la feuille de fer-blanc; le couvercle en acajou est vissé de nouveau, le plomb ressoudé, et le cercueil déposé et consolidé dans le sarcophage, dont l'intérieur était revêtu d'une feuille de plomb. Par une opération dernière cette doublure en plomb fut soudée avec beaucoup de soin, et le sarcophage immédiatement fermé à clef.

Le docteur Guillard, qui seul a touché le corps de l'Empereur, l'a trouvé dans un état presque solide, état que les gens de l'art qualifient de *momifié*, ce qui doit faire espérer que le corps n'aura pas souffert par l'action de l'atmosphère.

On est porté à attribuer la conservation, vraiment extraordinaire dans lequel nous avons trouvé le corps de Napoléon, à la privation d'air qui est résultée des coussins entre lesquels le corps était comme serré, au coton qui a pu absorber l'humidité, à la précaution prise d'enfermer le corps dans quatre cercueils, enfin au soin apporté dans la construction du caveau, ce qui a empêché la filtration des eaux; car le corps n'avait pas été embaumé, l'île n'étant pas pourvue de ce qui eût été nécessaire pour cela.

Les dernières opérations avaient em-

ployé trois heures; il n'y avait pas de temps à perdre pour arriver avant la nuit à Jamestown.

DÉPART DU CORTÈGE.

Le sarcophage couvert du drap mortuaire en velours violet, aux abeilles d'or, portant la couronne et le chiffre impérial, fut placé sur un char tendu en drap noir. Quatre chevaux couverts de crêpes, la tête surmontée de plumes noires, et menés à la main, conduisaient le char funèbre. L'infanterie anglaise et la milice de l'île étaient disposées sur deux lignes.

A trois heures le cortège se mit en marche. Les quatre coins du drap mortuaire étaient portés par mon père, le général Gourgaud, le baron de Las Cases et M. Marchand. L'abbé Coquereau et les enfants de chœur précédaient le char. M. de Chabot, commissaire du

roi, le suivait immédiatement : j'étais à ses côtés ; les anciens serviteurs de Napoléon suivaient, puis l'état-major du gouverneur et les autorités de l'île.

Pendant cette marche lente et silencieuse, on entendait de temps à autre le sourd roulement du tambour, et le canon des forts qui tirait toutes les cinq minutes depuis le départ du cortège.

Le temps s'éclaircit avant notre arrivée à Jamestown. Les soldats, qui ouvraient la marche s'arrêtèrent à l'entrée de la ville, et furent rangés de chaque côté de la rue, le fusil renversé, la tête penchée et appuyée sur la crosse. Les fifres des régiments faisaient entendre une marche lugubre dont la musique expressive, connue dans nos églises, a été adoptée par les régiments anglais pour les cérémonies funèbres.

Tous les habitants de l'île étaient ce jour-là répandus sur la route, ou réunis en ville, et j'observai avec intérêt

chez mes compatriotes les marques du plus grand respect.

Depuis que la tête du cortège était entrée à Jamestown, les navires français tiraient un coup de canon de minute en minute.

Arrivés au bord de la mer, nous aperçûmes le prince, accompagné de ses aides-de-camp, en grande tenue de capitaine de vaisseau, à la tête de soixante officiers rangés sur deux lignes, et tous en grand uniforme.

Lorsque le char funèbre arriva à l'embarcadère, le gouverneur de l'île, au nom du gouvernement anglais, s'adressa à S. A. R., et lui remit, comme au représentant de la France, les précieuses dépouilles de l'Empereur.

CÉRÉMONIE EN MER.

Le prince, accompagné de ses deux aides-de-camp et du commissaire du roi, descendit dans la grande chaloupe de la frégate, pour y recevoir le cercueil, et prit lui-même le gouvernail. Le commandant en second se porta sur l'avant. L'aumônier et les quatre officiers qui devaient tenir les coins du manteau impérial se placèrent à leur poste.

L'attitude du prince était noble et simple. Son recueillement au tombeau, son émotion à Longwood, son respect en recevant le cercueil du grand homme, témoignaient assez que le roi n'avait pu faire un meilleur choix pour l'exécution d'un des actes les plus patriotiques de

son règne, et qui lui donnera un titre incontestable à l'estime de la postérité.

Quand le cercueil descendit de la terre d'exil sous le pavillon tricolore, les derniers rayons du jour éclairèrent ce moment solennel, et le soleil disparut de l'horizon, comme si, dans cette grande journée il ne restait plus rien qui fût digne de l'éclat de sa lumière.

Les forts signalaient par un salut royal le départ de leur hôte de vingt-cinq ans. La frégate, la corvette et le brick français firent une salve générale de toute leur artillerie, et semblaient, au déclin du jour, trois météores en feu qui lançaient le tonnerre. Les habitants de l'île, les uns pressés sur le port et le rivage, les autres groupés sur les pentes des montagnes, disaient un dernier adieu au héros auquel, dans son malheur, on leur doit cette justice, ils

n'hésitèrent jamais à donner des marques d'égards et de respect.

La nature semblait vouloir s'associer à nos sentiments : les flots ne grondaient plus ; les vents avaient cessé de souffler. Au milieu des navires tant français qu'étrangers qui tous avaient le matin arboré le signal du deuil, et qui, à présent, étaient couverts de pavois, la chaloupe s'avancait lentement vers la frégate, où le pavillon impérial flottait au grand mât, escortée de canots à droite et à gauche, poussée doucement par les avirons dont le sourd frémissement interrompait seul, de temps à autre, le silence de la rade : tout ce spectacle était imposant et majestueux.

Bientôt une seconde salve de l'artillerie de nos bâtiments de guerre se fit entendre, puis une troisième quand le cortège arriva près de la frégate. Le cercueil fut placé sur le pont, près d'un autel adossé au mât d'artimon, sur-

monté de faisceaux d'armes et de drapeaux tricolores. Les officiers des divers équipages étaient tous présents, la tête découverte et profondément émus. L'aumônier adressa des prières à celui qui, quand il lui plaît, dispose à son gré les événements et les cœurs des hommes. Le lendemain, après la messe, le cercueil fut descendu dans la chapelle ardente, et tout fut préparé pour le départ, qui n'eut lieu cependant que le 18. Ce retard fut occasionné par la nécessité de rédiger dans les deux langues le procès-verbal de la cérémonie.

Tout était terminé. Le 15 octobre 1815, était arrivé en rade de Sainte-Hélène le général Bonaparte, prisonnier de l'Angleterre. Dans cette même rade, vingt-cinq ans plus tard, le 15 octobre 1840, Napoléon, salué par les forts de l'île, avec les honneurs souverains, et accueilli par la triple salve de toute l'artillerie de trois bâtiments de guerre

français, reposait en Empereur, sous le pavillon tricolore, dont sa gloire avait si largement doré les couleurs.

RETOUR EN FRANCE.

Le 18 octobre, le brick l'*Oreste* cingla vers la côte d'Amérique pour rejoindre l'escadre de Rio de la Plata. La frégate et la corvette, fières de leur glorieux dépôt, déployèrent leurs voiles et se dirigèrent vers la patrie.

Le 24, nous passions la ligne; le 30, nous étions par 3 degrés 44 minutes de latitude nord; un navire hambourgeois, portant des nouvelles de Londres, faisait craindre une fâcheuse issue des affaires de Syrie.

Le 2 novembre, un navire hollandais nous apprend la prise de Beyrout; la guerre pouvait éclater. Le prince prit son parti en homme de cœur et en bon Français. La corvette eut ordre de faire

route séparée, et on fit à bord le branle-bas de combat.

Nous apprîmes en même temps les événements de Boulogne. Quelle nouvelle fâcheuse au retour de Sainte-Hélène ! Les révolutions sont des tempêtes dont les naufragés sont à plaindre.

En approchant des Açores, au lieu de nous diriger à l'ouest, selon l'usage des navigateurs de ces parages, nous donnâmes dans l'est. Les vents nous furent favorables, et, le 30 novembre, la frégate mouilla heureusement dans la rade de Cherbourg.

Notre mission était accomplie ! O France ! ô ma patrie ! que tes destinées soient prospères !!

PIÈCES OFFICIELLES.

I.

RAPPORT

DE MONSEIGNEUR LE PRINCE DE JOINVILLE.

En rade de Cherbourg , 30 novembre 1840.

MONSIEUR LE MINISTRE ,

Ainsi que j'ai eu l'honneur de vous l'annoncer, je suis parti le 14 septembre de la baie de Tous-les-Saints. J'ai prolongé la côte du Brésil avec des vents d'est qui, ayant hâté le nord-est et le

nord, m'ont permis d'atteindre promptement le méridien de Sainte-Hélène, sans que j'ai eu à dépasser le parallèle de 28' S. Arrivé sur ce méridien, des calmes et des folles brises m'ont causé quelque retard. Le 8 octobre je mouillai sur la rade de Jame's-Town.

Le brick l'*Oreste*, détaché par M. le vice-amiral de Mackau, pour remettre à la *Belle-Poule* un pilote de la Manche, était arrivé la veille. Ce bâtiment ne m'apportant aucune instruction nouvelle, je me suis occupé immédiatement des ordres que j'avais précédemment reçus.

Mon premier soin a été de mettre M. de Chabot, commissaire du roi, en rapport avec M. le général Middlemore, gouverneur de l'île. Ces messieurs avaient à régler, selon leurs instructions respectives, la manière dont il devait être procédé à l'exhumation des restes de l'Empereur, et à leur translation à bord

de la *Belle-Poule* ; l'exécution des projets arrêtés fut fixée au 15 octobre.

Le gouverneur voulut se charger de l'exhumation et de tout ce qui devait avoir lieu sur le territoire anglais : pour moi, je réglai, par l'ordre en date du 13 octobre, dont je vous envoie ci-jointe copie, les honneurs à rendre dans les journées du 15 et du 16, par la division placée sous mes ordres. Les navires du commerce français la *Bonne-Aimée*, capitaine Gillet, et l'*Indien*, capitaine Triquetil, s'associèrent à nous avec empressement.

Le 15, à minuit, l'opération a été commencée en présence des commissaires français et anglais, M. de Chabot et le capitaine Alexander, R. E. Ce dernier dirigeait les travaux. M. de Chabot rendant au gouvernement un compte circonstancié des opérations dont il a été le témoin, je crois pouvoir me dispenser d'entrer dans les mêmes détails ;

je me bornerai à vous dire qu'à dix heures du matin le cercueil était à découvert dans la fosse. Après l'en avoir retiré intact, on procéda à son ouverture, et le corps fut trouvé dans un état de conservation inespéré. En ce moment solennel, à la vue des restes si reconnaissables de celui qui fit tant pour les gloires de la France, l'émotion fut profonde et unanime.

A trois heures et demie le canon des forts annonçait à la rade que le cortège funèbre se mettait en marche vers la ville de Jame's-Town. Les troupes de la milice et de la garnison précédaient le char recouvert du drap mortuaire, dont les coins étaient tenus par les généraux Bertrand et Gourgaud, et par MM. de Las Cases et Marchand; les autorités et les habitants suivaient en foule. Sur rade, le canon de la frégate avait répondu à celui des forts, et tirait de minute en minute; depuis le

matin les vergues étaient en pantenne, les pavillons à mi-mâts et tous les navires français et étrangers s'étaient associés à ces signes de deuil. Quand le cortège a paru sur le quai, les troupes anglaises ont formé la haie, et le char s'est avancé lentement vers la plage.

Au bord de la mer, là où s'arrêtaient les lignes anglaises, j'avais réuni autour de moi les officiers de la division française. Tous, en grand deuil et la tête découverte, nous attendions l'approche du cercueil; à vingt pas de nous il s'est arrêté, et le général-gouverneur, s'avancant vers moi, m'a remis, au nom de son gouvernement, les restes de l'Empereur Napoléon.

Aussitôt le cercueil a été descendu dans la chaloupe de la frégate, disposée pour le recevoir, et là encore l'émotion a été grave et profonde : le vœu de l'Empereur mourant commençait à s'accomplir; ses cendres reposaient sous

le pavillon national. Tout signe de deuil a été dès lors abandonné; les mêmes honneurs que l'Empereur aurait reçus de son vivant ont été rendus à sa dépouille mortelle, et c'est au milieu des salves des navires pavoisés, avec leurs équipages rangés sur les vergues, que la chaloupe, escortée par les canots de tous les navires, a pris lentement le chemin de la frégate.

Arrivé à bord, le cercueil a été reçu entre deux rangs d'officiers sous les armes, et porté sur le gaillard d'arrière, disposé en chapelle ardente. Ainsi que vous me l'aviez prescrit, une garde de soixante hommes, commandée par le plus ancien lieutenant de la frégate, rendait les honneurs. Quoiqu'il fût déjà tard, l'absoute fut dite, et le corps resta ainsi exposé toute la nuit; M. l'aumônier et un officier ont veillé près de lui.

Le 16, à dix heures du matin, les officiers et équipages des navires de

guerre et de commerce français étant réunis à bord de la frégate, un service funèbre solennel fut célébré; on descendit ensuite le corps dans l'entre-pont, où une chapelle ardente avait été préparée pour le recevoir.

A midi tout était terminé, et la frégate en appareillage; mais la rédaction des procès-verbaux a demandé deux jours, et ce n'est que le 18 au matin que la *Belle-Poule* et la *Favorile* ont pu mettre sous voiles. L'*Oreste*, parti en même temps, a fait route pour sa destination.

Après une traversée heureuse et facile, je viens de mouiller sur rade de Cherbourg, à cinq heures du matin.

Veillez, amiral, recevoir l'assurance de mon respect.

Le capitaine de la Belle-Poule.

F. D'ORLÉANS.

II.

DÉPÊCHE (N° 5)

DE M. DE ROHAN-CHABOT,

COMMISSAIRE DU ROI,

**A S. E. M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL
DES MINISTRES.**

A bord de la *Belle-Poule*, le 19 octobre 1840.

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL.

J'ai déjà eu l'honneur de vous annoncer, dans ma dépêche précédente, que dès le lendemain de notre arrivée je m'étais mis en rapport, d'après les ordres

de monseigneur le prince de Joinville, avec le général Middlemore, gouverneur de l'île, pour arrêter d'avance la série des travaux de l'exhumation et de la translation du cercueil de Napoléon. J'avais trouvé dès l'abord, et je n'ai cessé de rencontrer chez le général Middlemore, comme chez les diverses autorités de l'île, un empressement sincère à consulter nos désirs et nos sentiments dans toutes les dispositions qui devaient être prises de leur côté. Mais il n'en fallut pas moins plusieurs entretiens subséquents pour faire coïncider entièrement avec nos propres vues les plans arrêtés d'avance par le gouverneur, et pour bien régler la part qui, d'après nos instructions respectives, devait revenir à chacun de nous dans l'exécution de ces deux opérations. Il serait inutile de parler aujourd'hui des difficultés et des objections qui ont été successivement écartées dans les conversations

que j'ai eues jour pour jour avec le général Middlemore et les autres autorités. Tout a pu en définitive être réglé d'une manière qui m'a semblé répondre entièrement aux instructions que j'avais reçues de votre excellence, et aux sentiments des personnes illustres auxquelles j'avais l'honneur d'être associé.

Dès le premier jour, monseigneur le prince de Joinville avait proposé au gouverneur de charger ses équipages des travaux de l'exhumation et de la translation que son altesse royale eût, dans ce cas, dirigés en personne. Mais le général Middlemore étant, d'après les instructions formelles de son gouvernement, chargé lui-même et responsable de toutes les opérations jusqu'à l'arrivée du cercueil impérial au lieu d'embarquement, a dû décliner les offres du prince; je ne me suis pas cru, de mon côté, autorisé à mettre aucune insistance sur ce point, et rien n'a été ajouté

de notre part à cette simple proposition. Monseigneur le prince de Joinville a pensé alors, malgré son désir personnel d'assister à l'exhumation, qu'en sa qualité de commandant supérieur de l'expédition, il n'était pas convenable pour lui d'être présent à de longues opérations conduites par des soldats étrangers, et auxquelles il ne pourrait imprimer aucune direction. Son altesse royale s'est décidée, en conséquence, à ne paraître sur la terre anglaise qu'à la tête des états-majors de nos bâtiments et dans une position qui lui permît de présider elle-même à tous les honneurs qu'elle était chargée de rendre au cercueil de Napoléon.

Nous avions fixé pour cette cérémonie mémorable le 15 octobre, vingt-cinquième anniversaire de l'arrivée de l'auguste exilé à Sainte-Hélène sur le *Northumberland*. Il avait été décidé que nos travaux commenceraient avec le

jour légal, afin qu'ils pussent être entièrement terminés dans une journée.

Le 14, à dix heures du soir, je quittai la *Belle-Poule* avec MM. les généraux Bertrand et Gourgaud, M. de Las Cases, M. Marchand, M. Arthur Bertrand, M. l'abbé Coquereau et ses deux enfants de chœur, MM. Saint-Denis, Noverraz, Pierron, Archambault, MM. les capitaines de corvette Guyet, Charner et Doret, et M. le docteur Guillard, chirurgien-major de la *Belle-Poule*, suivi d'un ouvrier plombier. Conformément à vos ordres, monsieur le président du conseil, aucune autre personne n'a été introduite, au nom de la France, dans l'enceinte réservée autour du tombeau pendant la durée des travaux. Sur rade et dans la ville le temps était fort beau; mais, parvenus dans les hauteurs, nous trouvâmes un vent froid et une pluie battante qui ne cessèrent que le lendemain durant la marche du cortège.

La vallée du tombeau, située à près d'une lieue et demie de la ville, était gardée, depuis le coucher du soleil, par un détachement des soldats de la garnison, ayant ordre d'en écarter toute personne qui n'aurait point été désignée par l'un des commissaires pour assister ou pour prendre part aux travaux. M. le capitaine du génie Alexander, chargé de les diriger, nous attendait sur les lieux avec les cinq principales autorités de l'île. L'état de santé du général Middlemore ne lui permit pas d'assister aux travaux de la nuit.

Vous trouverez ci-joint, monsieur le président du conseil, copie certifiée d'un acte d'exhumation et de remise que j'ai dressé et signé avec le capitaine Alexander et le gouverneur de l'île. J'aurai l'honneur de vous remettre en mains propres l'expédition officielle. L'état successif des lieux et la série de nos opérations sont consignés dans cette

pièce avec des détails auxquels il ne me reste rien à ajouter. J'y joins une section verticale et horizontale du caveau et du sarcophage intérieur qui renfermait le cercueil, faite, sur des mesures que j'ai prises moi-même, par M. Chevillon, commis d'administration de la *Belle-Poule*. Ces deux pièces mettront votre excellence à même d'apprécier très-exactement l'extrême solidité des diverses maçonneries de la sépulture.

Commencés à minuit et demi, les travaux ont été poussés sans relâche et avec une grande activité pendant plus de neuf heures. Nous avons pu craindre qu'en dépit de tous les efforts et malgré les deux opérations tentées simultanément pour arriver jusqu'au cercueil, la plus grande partie de la journée ne s'écoulât avant que l'exhumation fût terminée et que nous ne fussions forcés de remettre la translation au lendemain; dès le jour, toute inquiétude

avait cessé sur ce point. Il n'y a eu qu'une voix parmi nous, monsieur le président du conseil, pour rendre hommage à l'admirable entente déployée par le capitaine Alexander pendant ces opérations, souvent très-déliçates, et à son empressement à contenter nos moindres désirs. Trop d'éloges ne sauraient également être donnés à l'excellente tenue des ouvriers et des soldats réunis sous ses ordres, et qui, tout en poursuivant leurs travaux avec un zèle infatigable, semblaient vouloir aussi s'associer à nos sentiments par leur recueillement et leur silence respectueux.

A neuf heures et demie du matin, la terre avait été entièrement retirée du caveau, toutes les couches horizontales démolies, et la grande dalle qui recouvrait le sarcophage intérieur détachée et enlevée à l'aide d'une chèvre. Les forts travaux en maçonnerie cimentée qui entouraient de toutes parts le cer-

cueil, et auquel les dix-neuf années déjà écoulées n'avaient porté aucune atteinte, l'avaient tellement préservé des effets de l'atmosphère et de la source voisine, qu'à la première vue il ne semblait en aucune façon altéré. Les bricoles qui avaient servi à le descendre étaient restées dans le sarcophage ; et une personne étrangère aux travaux, qui serait survenue dans ce moment, eût pensé, sans doute, qu'il venait d'être déposé dans la tombe par nos ouvriers mêmes. Le sarcophage en dalles, lui-même parfaitement conservé, était à peine humide. Dès que M. l'abbé Coquereau eut terminé la récitation des premières prières, le cercueil fut retiré avec le plus grand soin, et porté par des soldats du génie, nu-tête, dans une tente dressée pour le recevoir auprès du tombeau.

Après la cérémonie religieuse de la levée du corps, j'ai demandé, monsieur

le président du conseil, que, sous ma responsabilité, les cercueils intérieurs fussent ouverts, afin que M. le docteur Guillard pût prendre les mesures prescrites par une commission de la faculté de Paris pour garantir les restes mortels de Napoléon de toute décomposition ultérieure. Aux termes de la législation anglaise, quelques formalités préliminaires sont requises pour l'ouverture d'un cercueil exhumé. Le « chief justice » de l'île, présent, en fit la remarque; mais sur ma réponse et celle du capitaine Alexander, que le cas avait été prévu et réglé d'avance avec le gouverneur, M. Wilde se contenta de réclamer l'insertion de ses observations dans notre procès-verbal : il m'a semblé inutile de donner suite à cette demande.

En examinant de près le premier cercueil extérieur, nous en trouvâmes la partie supérieure altérée, ce qui m'a décidé à le faire entièrement enlever et

à faire déposer le second cercueil de plomb, qui se trouvait en bon état, dans celui que nous avions apporté de France, et que dès la veille j'avais fait placer dans la tente. C'est là qu'avec le plus grand soin nous avons procédé à l'ouverture. Sur ces entrefaites, M. le gouverneur de l'île est arrivé avec son état-major, ainsi que M. Touchard, officier d'ordonnance de monseigneur le prince de Joinville : envoyé par le prince, auquel j'avais déjà eu l'honneur d'écrire, pour l'informer des progrès de nos travaux.

Le cercueil de plomb renfermait, conformément aux relations officielles de 1821, deux autres cercueils, l'un en bois, l'autre en fer-blanc, dont les recouvrements ont été successivement enlevés avec le plus grand soin. Le dernier cercueil avait été doublé intérieurement d'une garniture de satin blanc, qui, détachée par l'effet du temps, était re-

tombée sur le corps, et l'enveloppait comme un linceul, en y adhérant légèrement. Je n'essaierai pas de décrire, monsieur le président du conseil, dans quelle muette inquiétude nous attendions le moment qui devait nous révéler tout ce que la mort nous avait laissé de Napoléon. Malgré le singulier état de conservation de la tombe et des cercueils, à peine pouvions-nous, en nous rappelant les circonstances de l'inhumation, espérer trouver quelques restes informes dont les parties les moins périssables du costume eussent seuls assuré l'identité. Mais quand, par les mains du docteur Guillard, le drap de satin fut soulevé, un mouvement universel de surprise et d'attendrissement a eu lieu, et plusieurs des assistants fondirent en larmes. L'Empereur lui-même était devant nous ! Les traits de la figure, bien qu'altérés, étaient parfaitement reconnaissables, les mains mer-

veilleusement belles; le costume si connu, si souvent reproduit, avait peu souffert, et les couleurs en étaient facilement distinguées; les épaulettes, les décorations, le chapeau semblaient entièrement conservés; la pose, elle-même, était pleine d'abandon, et sauf les débris de la garniture de satin, qui recouvraient, comme d'une gaze très-fine, plusieurs parties de l'uniforme, nous aurions pu croire Napoléon étendu encore sur son lit de parade. M. le général Bertrand, M. Marchand et les autres personnes présentes, qui avaient assisté à l'inhumation, nous indiquèrent rapidement les divers objets déposés par eux dans le cercueil : chacun était demeuré dans la position exacte qu'ils lui avaient assignée. On remarqua même que la main gauche, que le grand maréchal avait prise pour la baiser une dernière fois, au moment où l'on fermait le cercueil, était restée légèrement

soulevée. Entre les jambes , auprès du chapeau , on apercevait les deux vases qui renferment le cœur et l'estomac ; mais , M. le docteur Guillard s'étant assuré qu'ils adhéraient assez fortement aux parties voisines qui les recouvrent presque entièrement , je n'ai point osé troubler ce repos paisible de la mort pour les soumettre à un examen sans objet.

Je joins à cette dépêche, monsieur le président du conseil , un rapport plus détaillé sur l'état actuel de la dépouille mortelle de Napoléon , qui , sur ma demande , a été dressé par le docteur Guillard. Cette pièce aurait contenu des renseignements encore plus minutieux , si avant tout il n'eût importé de soustraire au plus tôt le corps au contact de l'air atmosphérique. Dans un espace de moins de deux minutes , les mesures de conservation jugées nécessaires ont été prises , et cette vérification sommaire terminée.

Les deux cercueils intérieurs ont été soigneusement refermés; l'ancien cercueil de plomb a été fortement assujéti dans le nouveau avec des coins de bois, et les deux ont été soudés avec les précautions les plus minutieuses, sous la direction du docteur Guillard. Ces diverses opérations terminées, le sarcophage en ébène a été fermé, ainsi que son enveloppe de chêne.

En me remettant la clef du sarcophage d'ébène, le capitaine Alexander m'a déclaré, au nom du gouverneur, que ce cercueil, renfermant les restes mortels de l'Empereur Napoléon, serait considéré comme à la disposition du gouvernement français dès ce jour, et du moment où il serait arrivé au lieu d'embarquement vers lequel il allait être dirigé sous les ordres de S. Exc. le général Middlemore. J'ai répondu que j'étais chargé par mon gouvernement d'accepter, en son nom, ce cercueil des

maines des autorités britanniques, et que j'étais prêt, ainsi que les diverses personnes composant la mission française, à le suivre jusqu'au quai de Jame's-Town, où monseigneur le prince de Joinville, commandant supérieur de l'expédition, était dans l'intention de venir le recevoir pour le conduire solennellement à bord de sa frégate. Copie signée des paroles prononcées de part et d'autre a ensuite été échangée entre nous : votre excellence en trouvera ci-joint une expédition certifiée.

Avant notre arrivée, un char funèbre à quatre chevaux, orné autant que le comportaient les ressources de l'île, avait été préparé pour recevoir le cercueil, ainsi qu'un beau drap mortuaire et un harnachement de deuil complet. Quand le sarcophage eut été placé sur le char, je fis couvrir entièrement ce dernier du magnifique manteau impérial envoyé de Paris, et dont les quatre coins

furent remis à MM. les lieutenants-généraux Bertrand et Gourgaud, au baron Las Cases et à M. Marchand. A trois heures et demie le char funèbre s'est mis en marche, précédé d'un enfant de chœur portant la croix et de M. l'abbé Coquereau. J'ai conduit le deuil, comme commissaire accrédité du gouvernement français; le reste du cortège a suivi l'ordre indiqué dans l'acte ci-joint d'exhumation et de remise. Votre excellence remarquera que toutes les autorités de l'Ile, tous les principaux habitants et la garnison entière ont suivi la marche funèbre depuis le tombeau jusqu'au quai. Mais, sauf l'escorte d'artilleurs nécessaires pour conduire les chevaux et pour soutenir par moments le char lui-même dans les descentes difficiles, les places les plus rapprochées du cortège avaient été réservées pour la mission française. Le général Middlemore, malgré l'état fort affaibli de sa

santé, a voulu suivre toute la marche à pied, ainsi que le général Churchill, chef d'état-major de l'armée des Indes, arrivé depuis deux jours de Bombay. L'immense poids du cercueil et l'extrême difficulté de la route rendaient nécessaire, pendant presque tout le trajet, une surveillance de tous les instants. M. le colonel Trelawney voulut commander en personne le petit détachement d'artillerie chargé de conduire le char, et, grâce à ses soins, la translation a pu s'effectuer sans le moindre accident.

Depuis le moment du départ jusqu'à notre arrivée sur le quai, le canon des forts et les batteries de la *Belle-Poule* ont tiré de minute en minute. Après une heure de marche la pluie cessa pour la première fois depuis le commencement des travaux; et, arrivés en vue de la ville, nous trouvâmes un ciel brillant et un temps magnifique.

Dès le matin nos trois bâtimens de guerre, la *Belle-Poule*, la *Favorité* et l'*Oreste*, avaient pris le grand deuil royal, les vergues en pantenne et les pavillons en berne. Deux navires de commerce français, la *Bonne-Aimée*, capitaine Gillet, et l'*Indien*, capitaine Triquetil, qui se trouvaient en rade depuis deux jours, s'étaient mis sous les ordres du prince, et ils ont imité, pendant toute la cérémonie, les mouvemens de la *Belle-Poule*. Les forts de la ville et les maisons des consuls avaient également descendu leurs pavillons à mi-mât.

J'ai l'honneur de joindre à cette expédition copie des ordres du jour de son altesse royale le commandant supérieur et du général Middlemore. Ces pièces vous donneront, M. le président du conseil, une connaissance exacte des excellentes dispositions prises de part et d'autre pour assurer à cette imposante jour-

née un caractère de solennité qui en rendra le souvenir impérissable dans la mémoire de tous les assistants.

Parvenues à l'entrée de la ville, les troupes de la garnison et de la milice se sont déployées en deux lignes jusqu'à l'extrémité du quai, en prenant la position de deuil de l'armée anglaise, les soldats appuyés sur leurs armes renversées, les officiers le crêpe au bras et la tête posée sur le pommeau de leur épée. Tous les habitants avaient été consignés dans leurs maisons, ou garnissaient les terrasses qui dominent la ville, et les rues n'étaient occupées que par les troupes, le 94^e tenant la droite, et la milice la gauche. Le cortège s'est avancé lentement entre ces deux haies de soldats, au son d'une marche funèbre et au bruit du canon des forts, de la *Belle-Poule* et du *Dolphin*, répété mille fois par les échos des immenses rochers qui s'élèvent au-dessus de Jame's-Town.

A l'extrémité du quai, monseigneur le prince de Joinville s'est présenté, en grand uniforme, à la tête de l'état-major des trois bâtiments français. Après une heure de marche, le cortège s'est alors arrêté. Les plus grands honneurs officiels avaient été rendus par les autorités anglaises à la mémoire de l'empereur : des hommages éclatants avaient signalé les adieux de Sainte-Hélène à son cercueil ; dès ce moment la dépouille mortelle de Napoléon allait appartenir à la France.

Quand le char s'est arrêté, j'ai quitté le cortège pour me placer auprès de monseigneur le prince de Joinville. Son altesse royale s'est alors avancée seule, en présence de tous les assistants découverts. Elle a reçu solennellement le cercueil des mains du général Middlemore, et elle l'a remercié, au nom de la France, de tous les témoignages de sympathie et de respect dont les auto-

rités et les habitants de Sainte-Hélène avaient entouré cette cérémonie mémorable.

Une chaloupe d'honneur avait été disposée pour recevoir le cercueil. Pendant l'embarquement, que monseigneur le prince de Joinville dirigea lui-même, sa musique joua des airs funèbres, et toutes les embarcations se tinrent à l'entour, les avirons mâtés. Quand le sarcophage toucha la chaloupe, un magnifique pavillon royal, que les dames de Jame's-Town avaient voulu broder elles-mêmes, fut élevé, et dès lors la frégate redressa ses vergues et déploya ses pavois. Tous les mouvements de la *Belle-Poule* furent imités sur-le-champ par nos autres bâtiments. Notre deuil avait cessé avec l'exil de Napoléon, et la division française se parait de tous ses ornements de fête pour recevoir le cercueil impérial sous le drapeau de la France.

Le sarcophage fut recouvert, dans la chaloupe, du manteau impérial. Monseigneur le prince de Joinville se plaça lui-même à la barre; M. le commandant Guyet sur l'avant; MM. les généraux Bertrand et Gourgaud, M. de Las-Cases, M. Marchand et l'abbé Coquereau occupèrent, auprès du corps, la même place que dans le cortège. Je me tins avec M. le commandant Hernoux sur l'arrière, un peu devant le prince.

Dès que la chaloupe s'est éloignée du quai, la terre a tiré le grand salut de vingt et un coups de canon, et nos bâtiments ont envoyé la première salve de toute leur artillerie. Les deux autres furent tirées pendant le trajet du quai à la frégate, la chaloupe nageant très-lentement, entourée de toutes les autres embarcations. A six heures et demie nous accostâmes la *Belle-Poule*. Tous nos bâtiments avaient les hommes sur les vergues, le chapeau à la main.

Monseigneur le prince de Joinville avait fait disposer sur le pont de la frégate une chapelle parée de drapeaux, de faisceaux d'armes et d'ornements funèbres, dont l'autel avait été élevé au pied du mât d'artimon. Porté par nos matelots, le cercueil passa entre deux haies d'officiers, l'épée nue, et fut placé sur les panneaux du gaillard d'arrière, recouvert toujours du manteau impérial. L'absoute fut faite le soir même par M. l'abbé Coquereau.

Le corps est resté en chapelle ardente pendant toute la nuit, gardé par des fonctionnaires et par l'officier de quart en grande tenue, et veillé par M. l'abbé Coquereau. La *Belle-Poule* a porté pendant la nuit ses couleurs, ses pavois et le pavillon royal voilé de crêpe au grand mât.

Le lendemain, à dix heures, une messe solennelle a été dite, sur le pont, en présence des états-majors et d'une

portion des équipages de nos cinq bâtiments. S. A. R. le commandant supérieur était aux pieds du corps, les diverses personnes de la mission occupant les mêmes places que la veille dans la chaloupe : le canon de la *Favorite* et de l'*Oreste* a tiré de minute en minute. La cérémonie a été terminée par une absoute solennelle, à laquelle ont pris part, en venant jeter l'eau bénite sur le cercueil, monseigneur le prince de Joinville, la mission et les premiers maîtres des bâtiments.

A onze heures toutes les cérémonies de l'église étaient accomplies, tous les honneurs souverains avaient été rendus à la dépouille mortelle de Napoléon. Le cercueil fut descendu avec soin dans l'entre-pont et placé dans la chapelle disposée à Toulon pour le recevoir. Alors nos bâtiments tirèrent une dernière salve de toute leur artillerie; puis la frégate serra ses pavois en ne conservant

que le pavillon de poupe et le drapeau royal au grand mât.

Dans la journée, M. le prince de Joinville est allé à Plantation-House pour faire ses adieux au gouverneur. Constamment retenu à Jame's-Town, je n'ai pu avoir l'honneur d'accompagner son altesse royale. Dans l'après-midi, le brick de guerre anglais *Phantom* est arrivé sur rade venant de la côte d'Afrique.

L'appareillage avait été fixé pour le 17 dans la journée ; mais quelques retards étant survenus dans l'expédition des pièces officielles anglaises, j'ai été contraint de prier monseigneur le prince de Joinville de le remettre jusqu'à la nuit.

En me séparant du général Middlemore, je lui ai promis de solliciter de votre excellence, en faveur du capitaine de génie Alexander, une marque spéciale de distinction. Chargé, par suite de l'état de santé du gouverneur, des principales

fonctions de commissaire, le capitaine Alexander a su les remplir de manière à s'assurer l'approbation et la reconnaissance de toute la mission française.

Le dimanche 18, nos trois bâtiments de guerre ont quitté Sainte-Hélène à huit heures du matin. A la sortie de la rade, l'*Oreste* a salué le prince aux cris de *vive le roi*, et s'est dirigé vers la Plata.

Pendant tout notre séjour à Jamestown, M. le président du conseil, les meilleures relations n'ont cessé d'être maintenues entre les autorités et les habitants de Sainte-Hélène, et la mission française. La nouvelle, sans doute exagérée, d'un grave dissentiment entre les cabinets de Paris et de Londres, nous était parvenue par l'*Oreste*; mais elle a eu peu de retentissement dans l'île, et n'a porté aucune atteinte à la bonne intelligence mutuelle qu'il était si désira-

ble de conserver durant ces circonstances solennelles. J'ai parlé ailleurs des dispositions prises à l'avance, d'après les ordres du gouvernement anglais, pour recevoir monseigneur le prince de Joinville avec tous les honneurs et les égards dus à sa haute position, et pour accueillir avec les plus grandes prévenances les illustres compagnons d'exil de Napoléon et les diverses personnes de l'expédition.

Pendant toute la relâche, nous avons trouvé un même empressement à consulter nos désirs et à s'associer hautement à nos sympathies. Le profond regret qu'ont éprouvé les autorités et les habitants, en voyant enlever à leur île le précieux dépôt qui l'a rendue si célèbre, a été dissimulé avec une rare courtoisie; et il n'est aucun de nous qui n'emporte un souvenir reconnaissant de leur hospitalité simple mais cordiale.

J'ai l'honneur d'être avec respect,
monsieur le président du conseil,

Votre très-humble et très-obéissant
serviteur,

PH. DE ROHAN-CHABOT,

Commissaire du roi.

III.

ACTE D'EXHUMATION

ET DE REMISE

DES RESTES DE NAPOLÉON.

Nous, soussignés, Philippe-Ferdinand-Auguste de Rohan-Chabot, chevalier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur, secrétaire d'ambassade, commissaire, en vertu de pouvoirs reçus de sa majesté le roi des Français,

pour présider, au nom de la France, à l'exhumation et à la translation des restes mortels de l'empereur Napoléon, ensevelis dans l'île de Sainte-Hélène, et à leur remise par l'Angleterre à la France, conformément aux décisions des deux gouvernements,

D'une part ;

Et Charles-Corsan Alexander, capitaine commandant le corps royal du génie à Sainte-Hélène, député de son excellence le major général Middlemore, companion du bain, gouverneur commandant en chef les forces de S. M. B. à Sainte-Hélène, pour présider, au nom de son excellence, à ladite exhumation,

De l'autre part.

Nous étant préalablement communiqué nos pouvoirs respectifs, trouvés en bonne forme, nous nous sommes rendus, ce jourd'hui, 15 du présent mois d'octobre de l'année 1840, au lieu de la sépulture de l'empereur Napoléon, pour

surveiller et diriger personnellement toutes les opérations de l'exhumation et de la translation.

Arrivés à la vallée dite de Napoléon, nous avons trouvé le tombeau gardé, d'après les ordres de son excellence le gouverneur, par un détachement du 91^e régiment d'infanterie anglaise, commandé par le lieutenant Barney, chargé d'en écarter toute personne qui n'aurait pas été désignée par l'un de nous comme devant assister à la cérémonie ou prendre part aux travaux.

Sont alors entrés dans l'enceinte réservée ainsi autour du tombeau :

Du côté de la France :

M. le baron de Las Cases, membre de la chambre des députés, conseiller d'état; M. le baron Gourgaud, lieutenant général, aide de camp du roi; M. Marchand, l'un des exécuteurs testamentaires de l'empereur; M. le comte Bertrand, lieutenant général, accompagné de M.

Arthur Bertrand, son fils; M. l'abbé Félix Coquereau, aumônier de la frégate la *Belle-Poule*, et deux enfants de chœur; MM. Saint-Denis, Noverraz, Archambault, Pierron, anciens serviteurs de l'empereur; M. Guyet, capitaine de corvette, commandant la corvette la *Favorile*; M. Charner, capitaine de corvette, commandant en second de la frégate la *Belle-Poule*; M. Doret, capitaine de corvette, commandant le brick l'*Oreste*; M. le docteur Guillard, chirurgien-major de la frégate la *Belle-Poule*, suivi du sieur Leroux, ouvrier plombier;

Et du côté de l'Angleterre :

Son honneur le grand-juge William Wilde, membre du conseil colonial de l'île Sainte-Hélène; l'honorable Hamelin - Trelawnay, lieutenant-colonel, commandant l'artillerie et membre du conseil; l'honorable colonel Hodson, membre du conseil; M. H. Seale, secrétaire colonial du gouvernement de

Sainte-Hélène et lieutenant-colonel de la milice; M. Edward-Littlehales, lieutenant de la marine royale, commandant la goëlette de S. M. B. le *Dolphin*, représentant la marine; M. Darling, qui avait surveillé les travaux de la sépulture de l'empereur. Les personnes destinées à diriger et à exécuter les travaux ont été ensuite admises.

Alors, en notre présence, et en celle des seules personnes ci-dessus désignées, il a été constaté que le tombeau était parfaitement intact; et, dans le plus grand silence, les premiers travaux ont commencé entre minuit et une heure du matin.

Nous avons fait d'abord enlever la grille en fer qui entourait le tombeau avec les fortes couches de pierre cramponnées sur lesquelles elle était scellée; on a pu entamer alors la surface extérieure de la tombe, laquelle recouvrant un espace de 3 mètres 46 centimètres

(14 pieds 6 pouces anglais) de longueur, sur 2 mètres 42 centimètres (8 pieds 1 pouce) de largeur, était composée de trois dalles de 15 centimètres (6 pouces) d'épaisseur, encadrées dans une seconde bordure de maçonnerie. A une heure et demie cette première couche était entièrement enlevée.

Il s'est présenté alors un mur rectangulaire formant, comme nous avons pu le vérifier plus tard, les quatre faces latérales d'un caveau, ayant 3 mètres 30 centimètres (11 pieds) de profondeur, et 1 mètre 40 centimètres (4 pieds 8 pouces) de largeur, et 2 mètres 40 centimètres (8 pieds de longueur). Ce caveau était entièrement rempli de terre jusqu'à une distance de 15 centimètres (6 pouces) environ de la couche de dalles déjà enlevée. Après avoir creusé dans ce caveau et en avoir retiré la terre, on a rencontré à une profondeur de 2 mètres 5 centimètres (6 pieds

40 pouces) une couche horizontale de ciment romain s'étendant sur tout l'espace compris entre les murs du caveau auxquels elle adhérerait hermétiquement. Cette couche ayant été, à trois heures, complètement découverte, les soussignés commissaires sont descendus dans le caveau, et l'ont reconnu parfaitement intact de toutes parts et sans lésion aucune; la couche de ciment susmentionnée ayant été percée, on s'est assuré qu'elle en couvrait une autre de 27 centimètres (10 pouces) d'épaisseur, en moellons liés ensemble par des tenons de fer, et qui n'ont pu être entièrement enlevés qu'après quatre heures et demie de travail.

L'extrême difficulté de cette opération a décidé le soussigné commissaire anglais à faire creuser une fosse sur le côté gauche du caveau et à en faire abattre le mur correspondant, à l'effet de parvenir ainsi jusqu'au cercueil, dans le

cas où la couche supérieure opposerait une trop forte résistance aux efforts tentés simultanément pour la percer. Mais celle-ci se trouvant entièrement enlevée vers huit heures du matin, les travaux du fossé latéral, parvenus à la profondeur de 1 mètre 50 centimètres (5 pieds), furent abandonnés. Immédiatement au-dessous de la couche ainsi démolie, nous avons trouvé une forte dalle ayant 1 mètre 98 centimètres (6 pieds 7 pouces $1\frac{1}{2}$) de long, 90 centimètres (3 pieds) de large, et 12 centimètres (5 pouces) d'épaisseur, formant, comme nous en avons acquis la certitude plus tard, le recouvrement du sarcophage intérieur en pierres de taille contenant le cercueil. Cette dalle, parfaitement intacte, était encadrée dans une bordure de moellons et de ciment romain, fortement liée aux parois du caveau. Cette dernière maçonnerie ayant été défaite avec soin, et deux boucles

ayant été fixées sur la dalle, à neuf heures et demie tout a été prêt pour l'ouverture du sarcophage. Alors le docteur Guillard a purifié la tombe au moyen d'aspersions de chlorure, et la dalle a été, par ordre du soussigné commissaire anglais, soulevée à l'aide d'une chèvre et déposée sur le bord de la tombe. Dès que le cercueil a paru, tous les assistants se sont découverts, M. l'abbé Coquereau a répandu l'eau bénite et récité le *De profundis*.

Les soussignés commissaires sont ensuite descendus pour visiter le cercueil, qu'ils ont trouvé bien conservé, sauf une petite portion de la partie inférieure, laquelle, quoique reposant sur une forte dalle, elle-même appuyée sur des pierres de taille, était légèrement altérée. Quelques précautions sanitaires ayant été de nouveau prises par le chirurgien, un exprès fut alors envoyé à son excellence le gouverneur pour l'in-

former des progrès de l'opération , et le cercueil a été retiré avec des crochets et des bricoles , et transporté avec soin sous une tente dressée pour le recevoir. A ce moment M. l'aumônier a fait la levée du corps , conformément aux rites de l'église catholique.

Les soussignés commissaires sont ensuite descendus dans le sarcophage , qu'ils ont reconnu être dans un état parfait de conservation et entièrement conforme aux descriptions officielles de la sépulture.

Vers onze heures , le soussigné commissaire français s'étant assuré préalablement que son excellence le gouverneur avait autorisé l'ouverture des cercueils de l'Empereur, conformément à des arrangements déjà arrêtés à l'avance , nous avons fait enlever avec précaution le premier cercueil , dans lequel nous avons trouvé un cercueil de plomb en bon état , que nous avons fait placer

dans celui qui était envoyé de France. Son excellence le gouverneur, accompagné de son état-major, le lieutenant Middlemore, aide-de-camp et secrétaire militaire, et le capitaine Barnes, major de la place, sont entrés dans la tente pour être présents à l'ouverture des cercueils intérieurs. On a coupé alors et soulevé avec le plus grand soin la partie supérieure du cercueil de plomb, dans lequel on a trouvé un nouveau cercueil de bois, lui-même en très-bon état et répondant aux descriptions et aux souvenirs des personnes présentes qui avaient assisté à la sépulture. Le couvercle du troisième cercueil ayant été enlevé, il s'est présenté une garniture de fer-blanc légèrement oxydé, laquelle, ayant été également coupée et retirée, a laissé voir un drap de satin blanc; ce drap a été soulevé avec la plus grande précaution par les mains seules du docteur, et le corps entier de Napoléon a

paru. Les traits avaient assez peu souffert pour être immédiatement reconnus. Les divers objets déposés dans le cercueil ont été remarqués dans la position exacte où ils avaient été placés; les mains singulièrement bien conservées; l'uniforme, les ordres, le chapeau, fort peu altérés; toute la personne enfin semblait attester une inhumation récente. Le corps n'est resté exposé à l'air que pendant les deux minutes au plus nécessaires au chirurgien pour prendre les mesures prescrites par ses instructions à l'effet de les préserver de toute altération ultérieure.

Le cercueil en fer-blanc et le premier cercueil en bois ont été immédiatement renfermés, ainsi que le cercueil en plomb; celui-ci a été ressoudé avec le plus grand soin, sous la direction de M. le docteur Guillard, et fortement fixé par des coins dans le nouveau cercueil de plomb envoyé de Paris, lequel a été

également soudé hermétiquement. Le nouveau cercueil en ébène a été alors fermé, et la clef remise au commissaire français.

Alors le soussigné commissaire anglais a déclaré au commissaire français que, les travaux de l'exhumation étant terminés, il était autorisé par son excellence le gouverneur à le prévenir que le cercueil, contenant, comme il venait de l'être dûment constaté, les restes mortels de Napoléon, serait considéré comme à la disposition du gouvernement français du moment où il aurait atteint le lieu du débarquement vers lequel il allait être dirigé sous les ordres personnels de son excellence le gouverneur.

Le soussigné commissaire français a répondu qu'il était chargé d'accepter ce cercueil au nom de son gouvernement, et qu'il était prêt, ainsi que toutes les personnes composant la mission française, à l'accompagner jusqu'au quai de

Jame's-Town, où S. A. R. Mgr le prince de Joinville, commandant supérieur de l'expédition, était dans l'intention de se présenter pour le recevoir des mains de son excellence le gouverneur, et le conduire solennellement à bord de la frégate française la *Belle-Poule*, chargée de le ramener en France.

Le cercueil a été placé sur un char funèbre recouvert lui-même d'un manteau impérial présenté par le soussigné commissaire français, et à trois heures et demie de l'après-midi le cortège s'est mis en marche dans l'ordre suivant, sous le commandement de son excellence le gouverneur, auquel une grave indisposition n'avait pas permis d'assister aux travaux de la nuit.

Le régiment de milice de Sainte-Hélène, sous les ordres du lieutenant colonel Seale.

Le détachement du 94^e d'infanterie anglaise, commandé par le capitaine Black-

wel ; la musique de la milice , M. l'abbé Coquereau avec deux enfants de chœur.

Le char , conduit par un détachement de l'artillerie royale ; les coins du drap mortuaire portés par MM. le lieutenant-général comte Bertrand, le lieutenant-général baron Gourgaud, le baron de Las Cases et Marchand.

MM. Saint-Denis, Noverraz, Archambault, Pierron.

Le soussigné commissaire français, conduisant le deuil , ayant à ses côtés MM. les capitaines Guyet et Charner.

M. Arthur Bertrand, suivi de M. Coursot , ancien serviteur de l'Empereur ; MM. le capitaine Doret et le docteur Guillard.

Les autorités civiles, maritimes et militaires de l'île, d'après leur rang.

Son excellence le gouverneur, accompagné de son honneur le grand-juge et du colonel Hodson, membres du conseil.

Une compagnie d'artillerie royale.

Les principaux habitants de l'île en grand deuil.

Pendant toute la marche, les forts ont tiré le canon de minute en minute.

Parvenu à Jame's-Town, le char a défilé lentement entre deux haies de soldats de la garnison, appuyés, en signe de deuil, sur leurs armes renversées, qui s'étendaient depuis l'entrée de la ville jusqu'au lieu de l'embarquement.

A cinq heures et demie le cortège est arrivé à l'extrémité du quai. Là, S. A. R. Mgr le prince de Joinville, accompagné de son aide-de-camp, M. le capitaine de vaisseau Hernoux, membre de la chambre des députés, et entouré des états-majors des trois bâtiments de guerre français la *Belle-Poule*, la *Favorite* et l'*Oreste*, a reçu de son excellence le gouverneur le cercueil impérial, qui a été immédiatement embarqué sur la chaloupe disposée à l'avance pour cette

cérémonie, et conduit solennellement à bord de la *Belle-Poule* par le prince, avec tous les honneurs souverains.

En foi de quoi, nous commissaires susdénommés, avons dressé le présent procès-verbal, et l'avons revêtu du cachet de nos armes.

Fait double entre nous à Sainte-Hélène, le 15 du mois d'octobre de l'an de grâce 1840.

L. S. Ph. DE ROHAN-CHABOT.

L. S. ALEXANDER.

Confirmé, MIDDLEMORE.

Les commissaires susdénommés ayant arrêté définitivement et signé cet acte, le commissaire anglais a consenti, sur la demande expresse du commissaire français, à ce que les principales personnes qui ont assisté, de la part de la France, à l'exhumation de l'Empereur Napoléon

fussent invitées à attacher leurs signatures comme témoins au présent exemplaire.

Les témoins ont signé : Bertrand, le lieutenant-général Gourgaud, baron de Las Cases, Marchand, Coquereau, Arthur Bertrand, Guyet, Charner, Doret, Guillard.

Pour copie conforme,

PH. DE ROHAN-CHABOT.

IV.

PROCÈS-VERBAL DU DOCTEUR GUILLARD.

Je soussigné Guillard (Remy-Julien), docteur en médecine, chirurgien-major de la frégate la *Belle-Poule*, m'étant rendu, dans la nuit du 14 au 15 octobre 1840, sur l'invitation de M. le comte de Rohan-Chabot, commissaire du roi, à la vallée du Tombeau, île de Sainte-Hélène, pour assister à l'exhumation des restes de l'Empereur Napoléon, en ai dressé le présent procès-verbal :

Pendant les premiers travaux, il n'a point été pris de précautions sanitaires; aucune exhalaison méphitique n'est sortie des terres que l'on remuait ni du caveau dont on faisait l'ouverture.

Le caveau ayant été ouvert, j'y suis descendu : au fond était le cercueil de l'Empereur; il reposait sur une large dalle, assise elle-même sur des montants en pierre. Les planches en acajou qui le formaient avaient encore leur couleur et leur dureté, excepté celles du fond, qui, garnies de velours, présentaient un peu d'altération dans les couches superficielles. On ne voyait à l'entour aucun corps solide ni liquide. Quant aux parois du caveau, elles n'offraient pas la plus légère dégradation, çà et là quelques traces d'humidité.

M. le commissaire du roi m'ayant engagé à ouvrir les cercueils intérieurs, j'ai dû les soumettre d'abord à quelques mesures sanitaires; immédiatement

après j'ai procédé à leur ouverture. La caisse extérieure était fermée par de longues vis, il a fallu les couper pour enlever le couvercle; dessous était une caisse en plomb, close de toutes parts, qui enveloppait une autre caisse en acajou parfaitement intacte; venait enfin une quatrième caisse en fer-blanc dont le couvercle était soudé sur les parois qui se repliaient en dedans. La soudure a été coupée lentement et le couvercle enlevé avec précaution; alors j'ai vu un tissu blanchâtre qui cachait l'intérieur du cercueil et empêchait d'apercevoir le corps; c'était du satin ouaté, formant une garniture dans l'intérieur de cette caisse. Je l'ai soulevé par une extrémité, et, le roulant sur lui-même des pieds à la tête, j'ai mis à découvert le corps de Napoléon, que j'ai reconnu aussitôt, tant son corps était bien conservé, tant sa tête avait de vérité dans son expression.

Quelque chose de blanc qui semblait détaché de la garniture couvrait, comme d'une gaze légère, tout ce que renfermait le cercueil. Le crâne et le front, qui adhéraient fortement au satin, en étaient surtout enduits; on en voyait peu sur le bas de la figure, sur les mains, sur les orteils. Le corps de l'Empereur avait une position aisée : c'était celle qu'on lui avait donnée en le plaçant dans le cercueil; les membres supérieurs étaient allongés, l'avant-bras et la main gauche appuyant sur la cuisse correspondante, les membres inférieurs légèrement fléchis. La tête, un peu élevée, reposait sur un coussin; le crâne volumineux, le front haut et large se présentaient couverts de téguments jaunâtres, durs et très-adhérents. Tel paraissait aussi le contour des orbites, dont le bord supérieur était garni de sourcils. Sous les paupières se dessinaient les globes oculaires, qui avaient

perdu peu de chose de leur volume et de leur forme. Ces paupières, complètement fermées, adhéraient aux parties sous-jacentes et se présentaient dures sous la pression des doigts. Quelques cils se voyaient encore à leur bord libre. Les os propres du nez et les téguments qui les couvrent étaient bien conservés, le lobe et les ailes seuls avaient souffert. Les joues étaient bouffies. Les téguments de cette partie de la face se faisaient remarquer par leur toucher doux, souple et leur couleur blanche; ceux du menton étaient légèrement bleuâtres. Ils empruntaient cette teinte à la barbe qui semblait avoir poussé après la mort. Quant au menton lui-même, il n'offrait point d'altération et conservait encore ce type propre à la figure de Napoléon. Les lèvres amincies étaient écartées, trois dents incisives, extrêmement blanches, se voyaient sous la lèvre supérieure qui était un

peu relevée à gauche. Les mains ne laissaient rien à désirer; nulle part la plus légère altération. Si les articulations avaient perdu leurs mouvements, la peau semblait avoir conservé cette couleur particulière qui n'appartient qu'à ce qui a vie. Les doigts portaient des ongles longs, adhérents et très-blancs. Les jambes étaient renfermées dans les bottes; mais, par suite de la rupture des fils, les quatre derniers orteils dépassaient de chaque côté. La peau de ces orteils était d'un blanc mat et garni d'ongles. La région antérieure du thorax était fortement déprimée dans la partie moyenne, les parois du ventre dures et affaissées. Les membres paraissaient avoir conservé leurs formes sous les vêtements qui les couvraient; j'ai pressé le bras gauche, il était dur et avait diminué de volume. Quant aux vêtements, ils se présentaient avec leurs couleurs : ainsi on recon-

naissait parfaitement l'uniforme de chasseurs à cheval de la vieille garde, au vert foncé de l'habit, au rouge vif des parements; le grand cordon de la Légion-d'Honneur se dessinant sur le gilet, et la culotte blanche cachée en partie par le petit chapeau qui reposait sur les cuisses. Les épaulettes, la plaque et les deux décorations attachées sur la poitrine n'avaient plus leur brillant, elles étaient noircies. La couronne d'or de la croix d'officier de la Légion-d'Honneur seule avait conservé son éclat. Des vases d'argent apparaissaient entre les jambes; un d'eux, surmonté d'un aigle, s'élevait entre les genoux; je le trouvai intact et fermé. Comme il existait des adhérences assez fortes entre ces vases et les parties voisines qui les couvraient un peu, M. le commissaire du roi n'a pas cru devoir les déplacer pour les examiner de plus près.

Tels sont les seuls détails que m'aît

permis d'enregistrer, sur les restes mortels de l'empereur Napoléon, un examen qui n'a duré que deux minutes. Ils sont incomplets sans doute, mais ils suffisent pour constater un état de conservation plus parfait que je n'étais fondé à l'attendre d'après les circonstances connues de l'autopsie et de l'inhumation. Ce n'est point ici le lieu d'examiner les causes nombreuses qui ont pu arrêter à ce point la décomposition des tissus ; mais nul doute que l'extrême solidité de la maçonnerie du tombeau et les soins apportés à la confection et à la soudure des cercueils métalliques n'aient contribué puissamment à produire ce résultat. Quoi qu'il en soit, j'ai dû redouter pour ces restes le contact de l'air atmosphérique, et convaincu que le meilleur moyen d'en assurer la conservation était de les soustraire à son action destructive, je me suis rendu avec empressement aux invitations de

M. le commissaire du roi, qui demandait que l'on fermât les cercueils.

J'ai remis à sa place le satin ouaté, après l'avoir légèrement enduit de créosote ; j'ai fait fermer hermétiquement les caisses en bois, et souder avec le plus grand soin les caisses en métal.

Les restes de l'Empereur Napoléon sont aujourd'hui dans six cercueils.

1° Un cercueil en fer-blanc ;

2° Un cercueil en bois d'acajou ;

3° Un cercueil en plomb ;

4° Un second cercueil en plomb, séparé du précédent par de la sciure et des coins de bois ;

5° Un cercueil en bois d'ébène ;

6° Un cercueil en bois de chêne, qui protège le cercueil en ébène.

Fait à l'île de Sainte-Hélène, le 15 du mois d'octobre 1840.

REMY GUILLARD, docteur médecin.

Le commissaire du roi,

PH. DE ROHAN-CHABOT.

V.

ORDRE DU JOUR

DE S. A. R. LE PRINCE DE JOINVILLE

EN DATE DU 13 OCTOBRE 1840.

(EXTRAIT DES JOURNAUX DE LA *BELLE-POULE*)

Frégate la *Belle-Poule*, au mouillage de Jame's-Town,
île Sainte-Hélène.

Le jour de l'exhumation des restes de l'Empereur ayant été fixé au jeudi 15 de ce mois, les dispositions suivantes seront prises à l'occasion de cette grande solennité.

1° MM. les capitaines des bâtimens sur rade et M. le capitaine de corvette Charner, se rendront jeudi, à une heure du matin, au lieu de l'inhumation, afin d'y assister en qualité de témoins.

Ils prendront ensuite dans le cortège la place qui leur sera assignée par M. le commissaire du roi; arrivés à la plage, ils rallieront leurs états-majors respectifs.

M. l'abbé Coquereau, aumônier de la frégate, et M. le docteur Guillard, chirurgien-major, se mettront aussi à la disposition de M. le commissaire du roi; ils emmèneront avec eux deux des hommes de l'équipage qui pourront être nécessaires à leur service.

Nulle autre personne appartenant aux bâtimens de la division ne pourra se rendre à terre.

Il est important de constater que la cérémonie qui se fait à terre est toute anglaise, et que, d'après les ordres du

gouvernement du roi, les honneurs dus aux têtes couronnées ne seront rendus par nous aux restes de l'Empereur Napoléon que lorsque, remis entre nos mains, ils seront placés sous le pavillon français.

2° Jeudi, à huit heures du matin, les bâtiments hisseront sans coup de fusil : 1° le pavillon de poupe à mi-corne ; 2° un pavillon national à chaque mât, amené jusqu'aux barres de perroquet ; les vergues seront mises en pantenne, c'est-à-dire que le phare de l'avant sera appliqué sur tribord ; les balancines de babord pesées de manière que les vergues fassent avec le mât un angle de près de 45° ; le ou les phares de l'arrière seront appliqués sur babord. Les vergues appliquées, on les fera rectifier afin de les tenir parallèles. (Les balancines devront être disposées de manière qu'au signal donné, on puisse remettre en croix sans tâtonnement.)

3° A partir du moment où le cortège

quittera le tombeau, un coup de canon sera tiré de minute en minute par la frégate seule.

4^e Lorsque le cercueil arrivera dans la ville, la chaloupe destinée à recevoir les restes de l'Empereur Napoléon poussera du bord précédée de deux canots, contenant MM. les officiers et élèves de la frégate ; deux canots partiront alors de chaque navire et transporteront à la plage MM. les officiers et élèves de ces bâtiments, un seul officier restant à bord de chaque navire. (A bord de la frégate il y aura un officier et un élève.)

La chaloupe s'amarrera au moyen de grapins mouillés à l'avance, l'arrière à la cale par où l'on doit embarquer le cercueil : les canots, après avoir débarqué les officiers, iront former une ligne parallèle au quai ; dix brasses de l'avant de la chaloupe, l'arrière présenté au quai, les canots de la *Belle-Poule* au

centre, ceux de la *Favorite* à tribord, et ceux de l'*Oreste* à babord.

MM. les officiers se formeront en double haie, à l'approche du cercueil, sur le chemin qu'il aura à parcourir pour arriver à la cale. La musique de la frégate, conduite par un canot de service, sera débarquée derrière MM. les officiers.

Lorsque le cercueil arrivera, tout le monde se découvrira; les canonnières mâteront les avirons, et le plus grand silence sera observé.

Le cercueil sera alors descendu du char funèbre; il sera porté à bras jusqu'à la chaloupe par l'équipage de la chaloupe et déposé dans la chambre.

MM. les officiers se rembarqueront dans les canots qui les auront amenés.

Dans la chaloupe, M. le commandant Guyet se placera devant; seront seuls admis dans la chambre de la chaloupe, aux côtés du cercueil : MM. le général Bertrand, le général Gourgaud, de Las

Cases, Marchand, de Chabot et M. l'abbé.

Je serai à la barre avec M. le commandant Hernoux. MM. Denis, Archambault, Noverraz et Pierron s'embarqueront avec MM. les officiers.

Alors la chaloupe, au mât de laquelle on aura hissé le pavillon royal, se mettra en marche pour le bord, précédée des deux canots de la *Favorite*, flanquée de ceux de la *Belle-Poule* et suivie de ceux de l'*Oreste*.

On nagera avec la plus grande lenteur.

5° Lorsque l'on verra, des navires, le cercueil arriver au quai, on veillera la frégate avec soin.

Au moment où le cercueil s'arrêtera à la plage, la frégate hissera ses couleurs, croisera ses vergues et pavoisera.

Les pavois, composés exclusivement de pavillons de signaux, iront au cape-lage de perroquet, bridés au bout de chaque vergue; les pavillons 3, 5, 13 et

15 de la tactique ne seront pas employés non plus que la flamme 4. On passera les garde-corps sur les vergues et on fera descendre tout le monde ; tous les mouvements de la frégate seront aussitôt imités.

Dès que le pavillon sera arboré au mât de la chaloupe , on se disposera à saluer ; lorsque la frégate sera parée , elle amènera son pavillon du mât d'artimon au capelage de perroquet, les autres navires en feront autant pour indiquer qu'ils sont parés. (L'*Oreste* fera un signal avec le pavillon du grand mât.)

La frégate rehissera son pavillon ; elle enverra , on fera de même ; les saluts seront de toute l'artillerie, tirée en feu de file aussi vite que possible, en faisant le tour du bâtiment , c'est-à-dire que les chefs et chargeurs, tenant les cordons des deux bords, on commande : « A tribord devant, commencez le feu ! »

La première pièce tribord envoie son

coup, immédiatement suivi de celui de la seconde tribord, et ainsi de suite; de la dernière pièce tribord, le feu passe à la dernière babord et remonte par babord; pour la frégate, lorsque le feu arrivera à trois pièces de l'avant, on commande le feu dans la batterie; mieux vaut un coup double qu'une lacune.

On rechargera, et lorsqu'on sera paré, on amènera encore les pavillons; dès qu'ils seront tous les trois amenés, on rehissera et on enverra encore; la troisième fois, même répétition.

A ce moment, on enverra les hommes sur les vergues, où, en commandant face à l'avant ou face à l'arrière, on les maintiendra suivant l'évitage du bâtiment, le visage tourné vers la chaloupe; lorsque la chaloupe accostera la frégate, les hommes feront face au cabestan lorsque le commandement en sera fait; on ne criera point et l'on dé-

garnira les vergues en même temps que la frégate.

6° Lorsque la chaloupe approchera, les canots la devanceront, accosteront à babord, et MM. les officiers et élèves monteront à bord. Ils se formeront en double haie à tribord, couverts et le sabre à la main, depuis la coupée jusqu'au catafalque disposé sur le panneau du dôme. Ces messieurs se rangeront par ordre de grade et d'ancienneté.

A babord, une garde de soixante hommes commandés par M. Tendros (ordre du ministre) présentera les armes; on battra aux champs, la musique placée à la droite de la garde jouant en même temps, lorsque le cercueil, embarqué sur le pont, sera porté à bras de la coupée au catafalque. Le cercueil déposé, MM. les officiers rengaineront, et, se plaçant derrière le cabestan, ils assisteront à l'absoute. Moitié de la garde passera sur le gaillard d'arrière de babord, la

musique se placera sur la dunette ; lorsque l'absoute sera finie , on fera rompre ; quatre factionnaires seront placés aux coins du catafalque , et l'officier de quart restera en grande tenue. MM. les officiers retourneront à leurs bords respectifs.

Les pavois et les couleurs ne seront pas amenés par la frégate , qui les gardera toute la nuit ; au jour on les rectifiera. La *Favorite* et l'*Oreste* amèneront les pavois , mais ils garderont les couleurs et les pavillons en tête de mât.

Le corps restera ainsi en chapelle ardente jusqu'au lendemain ; le gaillard d'arrière sera évacué , et l'officier de quart maintiendra le silence sur le pont.

JOURNÉE DU 46.

Au jour, on ne lavera pas le gaillard d'arrière. A dix heures, les états-majors, les maîtres et une députation de soixante hommes de chaque navire se réuniront à bord de la frégate pour assister au service funèbre solennel. Chacun sera placé par les soins de M. Touchard, mon officier d'ordonnance. Après la messe on se retirera; le cercueil sera descendu dans la chapelle, et tout reprendra son cours accoutumé.

La *Favorite* et l'*Oreste* mettront leurs vergues en pantenne et leur pavillon à mi-mât à huit heures, et, à partir du commencement de la messe, ils tireront un coup de canon de minute en minute alternativement.

Favorite, un coup de canon; intervalle d'une minute.

Oreste, un coup de canon; nouvel

intervalle d'une minute, et ainsi de suite pendant toute la messe.

Après la messe on cessera le feu.

Lorsque le corps aura été descendu dans son caveau, la frégate amènera ses pavois et ne conservera qu'un pavillon garni de crêpe au grand mât. Les autres navires feront alors une dernière salve de toute leur artillerie, croiseront, rehisserront les pavillons de poupe et amèneront ceux des mâts.

Tous ces mouvements, les seuls que l'on aura à faire, seront indiqués au moyen du pavillon du mât d'artimon.

1° Huit heures.	Amener le pavillon du mât d'artimon et le rehisser;
-----------------	---

2° Commence- ment de la messe;	idem.
-----------------------------------	-------

3° Cesser le feu;	idem.
-------------------	-------

4° Saluer, croi- ser, etc.	Amener le pavillon du mât d'artimon.
-------------------------------	---

Ce dernier signal signifie : (Préparez-vous.)

Amener les pavois signifie : (Envoyez.)

Dans toutes ces cérémonies, MM. les officiers seront en grande tenue, habits boutonnés, pantalons bleus à bandes, crêpe au bras, au sabré et au gland du chapeau; MM. les élèves seront également en grande tenue et chapeau, crêpe au bras et au sabre.

Les équipages de canots qui iront à terre seront en blanc, pantalon et chemise, chapeau noir, avec le crêpe au bras, sur la chemise; le reste des équipages sera en grande tenue, dite pale-tot n° 1, pantalon blanc, cravate et chapeau noirs.

Le capitaine de vaisseau, commandant,

F. D'ORLÉANS.

VI.

SUPPLÉMENT

A L'ORDRE DU JOUR DU 12 OCTOBRE 1840.

Frégate la *Belle-Poule*, 14 octobre 1840.

S. A. R. monseigneur le prince de Joinville, commandant l'expédition, désirant associer les deux navires de commerce français qui se trouvent sur la rade de Jame's-Town à la solennité de la translation des restes de l'empereur Napoléon à bord de la frégate la *Belle-*

Poule, MM. les capitaines sont invités à observer les dispositions suivantes :

Demain 15 octobre, à huit heures du matin, on hissera le pavillon de poupe à mi-corne, et un pavillon national à chaque mât, amené jusqu'aux barres; les vergues seront mises en pantenne.

On croisera les vergues et l'on pavoi-
sera en même temps que la frégate. Les
couleurs seront hissées à joindre.

On conservera les couleurs hautes
pendant toute la nuit.

Le lendemain 16, à huit heures du
matin, on remettra les vergues en pan-
tenne, et l'on amènera les pavillons à
mi-mât.

Après le service funèbre, les vergues
seront croisées et les pavillons de poupe
hissés à joindre, on amènera ceux des
mâts.

MM. les capitaines, avec leurs offi-
ciers et passagers de chambre français,
sont invités à assister à la cérémonie fu-

nèbre du 15; ils porteront le crêpe au bras et au chapeau; ils auront soin de se trouver à bord avant l'arrivée de la chaloupe qui portera le cercueil; ils accoleront à babord et feront pousser leurs canots au large.

MM. les capitaines sont aussi invités à assister au service funèbre du 16 qui commencera à dix heures; ils pourront amener pour cette cérémonie une députation des hommes de leurs équipages en grande tenue.

Par ordre de S. A. R. monseigneur le prince de Joinville,

L'aide de camp de service,

TOUCHARD.

VII.

ÉTAT NOMINATIF

DES OFFICIERS COMPOSANT LES ÉTATS-MAJORS DES BATIMENTS
PRÉSENTS A SAINTE-HÉLÈNE, LE JOUR DE L'EXHUMATION
DES CENDRES DE L'EMPEREUR.

FRÉGATE LA *BELLE-POULE*.

S. A. R. monseigneur le prince de JOINVILLE, capitaine de vaisseau, commandant.

MM. HERNOUX (Claude-Charles-Étienne), capitaine de vaisseau, aide-de-camp de S. A. R.

TOUCHARD (Philippe-Victor-Joseph),
lieutenant de vaisseau, officier
d'ordonnance de S. A. R.

CHARNER (Léon-Victor-Joseph), ca-
pitaine de corvette, comman-
dant en second.

LE GUILLOU-PENANROS (Théophile-
Fortuné-Hyacinthe), lieutenant
de vaisseau.

PENHOAT (Jérôme - Hyacinthe) ,
lieutenant de vaisseau.

FABRE-LAMAURELLE (François-Ma-
rie - Sosthènes), lieutenant de
vaisseau.

BAZIN (Jean-Marie-Alexandre), en-
seigne de vaisseau.

BONIE (Charles-Joseph-Louis-Ben-
jamin), enseigne de vaisseau.

CHEDEVILLE (Alphonse), commis
d'administration.

L'abbé COQUEREAU (Félix), aumônier.

GUILLARD (Julien-Bernard-Remy),
chirurgien de première classe.

ROUJOUX (Antoine-Hippolyte), élève de première classe.

DE BOVIS (Esprit-Joseph-Edmond), élève de première classe.

GODLEAP (Théophile-Louis-Henri), élève de première classe.

GERVAIS (Alexandre - Charles - Gilbert), élève de seconde classe.

JOUAN (Henri), élève de seconde classe.

D'ESPAGNE DE VENNEVELLES (Jacques), élève de seconde classe.

JAUGE (Louis-Édouard), élève de seconde classe.

DE SUREMAIN (Frédéric-Alexandre-Étienne), élève de seconde classe.

PERTUIS (Édouard-Charles-Ernest-Marie), élève de seconde classe.

BOURDEL (Charles-Hilarion), chirurgien de troisième classe.

THIBAUT (Louis-Léon), chirurgien de troisième classe.

CORVETTE LA FAVORITE.

MM. GUYET (Charles-Jean-Baptiste), capitaine de corvette, commandant.

LALIA (Camille-Jean-Marie-Augustin), lieutenant de vaisseau.

BÉRAL DE SEDAIGES (Martial-Théobald), enseigne de vaisseau.

NARBONNE (Noël-Frédéric), enseigne de vaisseau.

JACQUES dit LAPIERRE (Simon-Louis), enseigne de vaisseau.

DE TRÉGÖFF-COATTALIO (Charles-Louis), enseigne de vaisseau.

GILBERT-PIERRE (Octave-Bernard), commis d'administration.

ARLAUD (François-Charles-Joseph), chirurgien de seconde classe.

GUILLABERT (Louis-Victor), chirurgien de troisième classe.

FABRE (Jean-François-Marie) volontaire de la marine.

MEYNARD (Charles-Louis-Antoine-Octave - Dieudonné - Victor) , élève de marine de deuxième classe.

FAGES (Martin-Esprit-Abel) , volontaire de la marine.

BRICK L'ORESTE.

MM. DORET (Louis-Isaac) , capitaine de corvette , commandant.

GACHOT (Pierre-Claude) , lieutenant de vaisseau chargé du détail.

THOYON (Jean-Alfred) , enseigne de vaisseau

PUJOL (Louis-Joseph) , enseigne de vaisseau.

GICQUEL (Destouches-Alfred) , enseigne de vaisseau.

LAINÉ (Édouard), commis d'administration.

BIONARD (Félix), chirurgien de seconde classe.

TURIN (Albert-Joseph), élève de première classe.

CELS (Eugène-Alexandre), volontaire de la marine.

AUBERT (Alexandre-Hyldevert), volontaire de la marine.

MARQUER (Eugène), chirurgien de troisième classe.



TABLE DES MATIÈRES.

Première partie.

VOYAGE.

I. CADIX. — Départ. — Cadix.	7
II. MADÈRE. — Funchall. — Vins de Madère.	21
III. TÉNÉRIFFE. — Vins. — Ascension au Pic.	29
IV. BAHIA. — Commerce du Brésil. — Ville de Bahia.	43

Deuxième partie.

SAINTE-HÉLÈNE.

I. NAVIGATION. — Arrivée et visite au tombeau. — Jame's-Town. — Le tombeau. — Hut'sgate. — Longwood.	67
II. NOTES SUR SAINTE-HÉLÈNE. — Intérieur de l'île. — Souvenirs de Longwood.	93

TABLE.

III. CINQ JOURS A JAME'S-TOWN. — Accueil. — Course dans l'île.	117
IV. EXHUMATION. — Préparatifs. — Ouverture du caveau. — Ouverture des cercueils. — Départ du cortège. — Cérémonie en mer. — Retour en France.	131

PIÈCES OFFICIELLES

I. Rapport de monseigneur le prince de Joinville.	157
II. Dépêche de M. de Rohan-Chabot, commissaire du roi.	165
III. Acte d'exhumation.	195
IV. Procès-verbal du docteur Guillard.	213
V. Ordre du jour de S. A. R. le prince de Joinville.	223
VI. Supplément à l'ordre du jour.	237
VII. État nominatif des officiers de la frégate la <i>Belle-Poule</i> et de la corvette la <i>Favorite</i> , présents à Sainte-Hélène le jour de l'exhumation des restes de l'Empereur.	241



